



MOBILITÉ

TRANSPORTS ET MOBILITÉS DANS LE SUD MEURTHE-ET-MOSELLE

ANALYSE FINE DES PRATIQUES DE DÉPLACEMENTS
DANS LE BASSIN DE MOBILITÉS DE PONT-À-MOUSSON

*Contribution à la réflexion menée par le Syndicat Mixte du SCoTSud54 sur le
renforcement de la coopération entre Autorités Organisatrices de Transport/Mobilités*

aduan

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT
ET D'URBANISME DE L'AIRE
URBAINE NANCÉIENNE

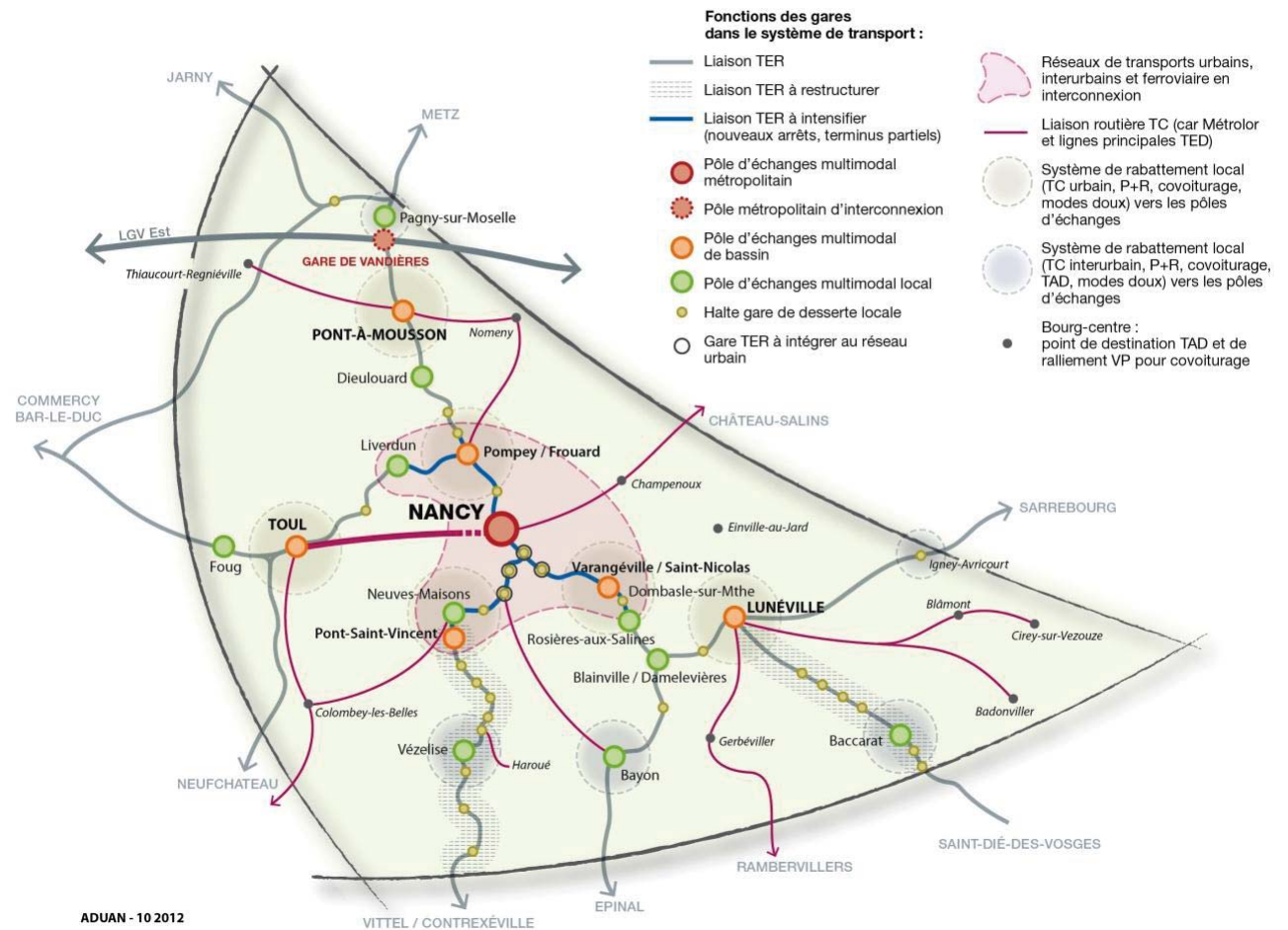

SCoTSud54
pour une qualité de vie durable

ENJEUX ET CONTEXTE

LE RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION DES AOT

L'élaboration du SCoT Sud54 a défini un schéma de la multimodalité à l'échelle de ce territoire et a annoncé l'objectif de « construire une offre multimodale performante ».

> Construire une offre multimodale performante



Afin de mettre en œuvre cette orientation du SCoT, les élus du Syndicat Mixte ont décidé de confier parallèlement à l'ADUAN et au cabinet MENSIA une mission en plusieurs phases :

Phase 1 : Partage des objectifs et élaboration de la Charte des Mobilités

- ADUAN : Analyse des mobilités sur le territoire : exploitation des données EMD/INSEE.
- MENSIA : Rencontre des AOT et AOM.

Les résultats de cette première phase ont été présentés lors d'un Comité Syndical élargi aux AOT du Sud54 le 19 décembre 2015.

La première partie de l'étude a confirmé l'armature territoriale du Sud54 telle qu'elle est définie dans le SCoT. Ses polarités urbaines forment des zones intenses (ainsi que des sous-zones intenses pour le cas de Nancy) qui polarisent des communes au sein de Bassins de Mobilités et qui échangent beaucoup entre elles. On retrouve également le cas spécifique de Baccarat, qui vient compléter cette architecture en 1+3+3+1.

Phase 2 : Réflexion sur les contenus du projet transport et approfondissement de l'analyse du territoire à ses différentes échelles

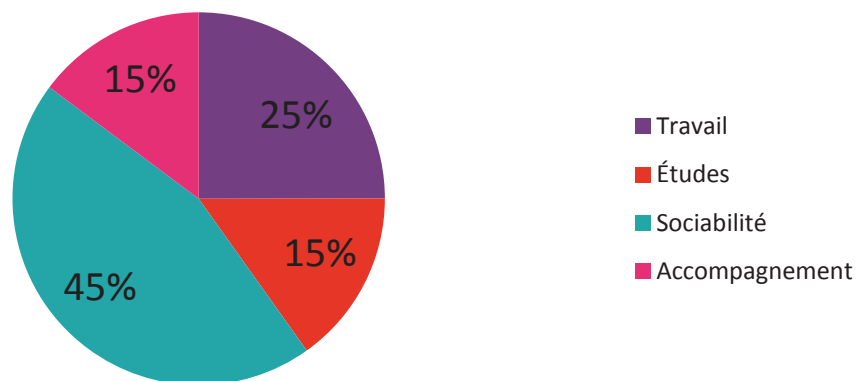
- ADUAN : Analyse fine des pratiques de déplacement par Bassin de Mobilités (flux internes/externes/motifs/modes de déplacement).
- MENSIA : réflexion sur le contenu de la feuille de route et sur les structures qui seront en charge de concevoir, organiser, mettre en œuvre et financer la démarche de coopération transport.

LES APPROFONDISSEMENTS : ÉTUDIER FINEMENT LES PRATIQUES DE MOBILITÉS DANS ET ENTRE LES BASSINS DE MOBILITÉS

Des territoires vécus aux périmètres différents selon les activités du quotidien

La première partie de l'étude a montré la complexité des pratiques de déplacements des habitants du Sud54. En effet, les Sud-Meurthe-et-Mosellans pratiquent des territoires variés selon qu'ils se déplacent pour le travail, les études, les achats ou les loisirs. Autour de polarités concentrant habitants, emplois et équipements, des Zones Intenses se forment. Ce sont des communes entre lesquelles les échanges sont très importants, et qui fonctionnent comme des territoires présentant une certaine autonomie. Cette autonomie, la part des déplacements internes à la Zone Intense, est plus ou moins importante selon le motif de déplacement. Pour le travail, plus la distance à Nancy est grande, plus l'autonomie est importante.

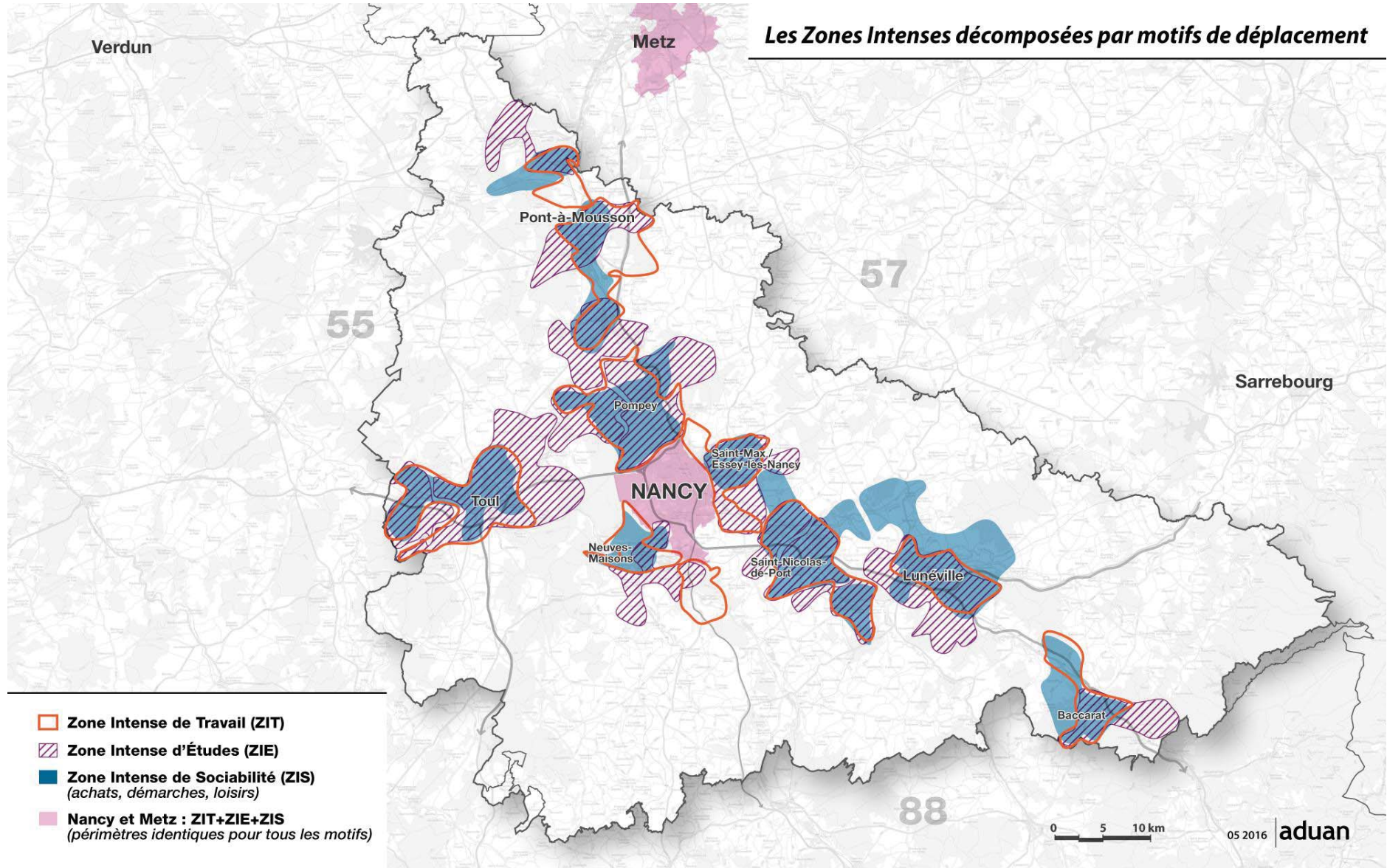
Motifs de déplacement des habitants de la ZI de Pont-à-Mousson



Les déplacements pour le motif « sociabilité » (achats, démarches, loisirs) représentent 45 % des déplacements des habitants des Zones Intenses de Pont-à-Mousson ¹

¹ Les analyses des déplacements par motifs sont issues de l'Enquête Ménages Déplacements Sud Meurthe-et-Moselle de 2013. Ainsi, il n'est pas possible de donner des informations à l'échelle du Bassin de Mobilités de Pont-à-Mousson car son périmètre dépasse celui du Sud 54. Les données sont donc à l'échelle des Zones Intenses

Les Zones Intenses décomposées par motifs de déplacement



Les Zones Intenses « tous motifs » concentrent toutes les activités des habitants

Regrouper les différents motifs de déplacement en Zones Intenses « tous motifs » permet de délimiter les territoires à l'intérieur desquels la vie locale s'organise pour le travail, les études, les achats, les loisirs, etc. Ainsi, il est possible de calculer la part des déplacements internes sur un périmètre unique et de comparer ces taux d'autonomie entre Zones Intenses.

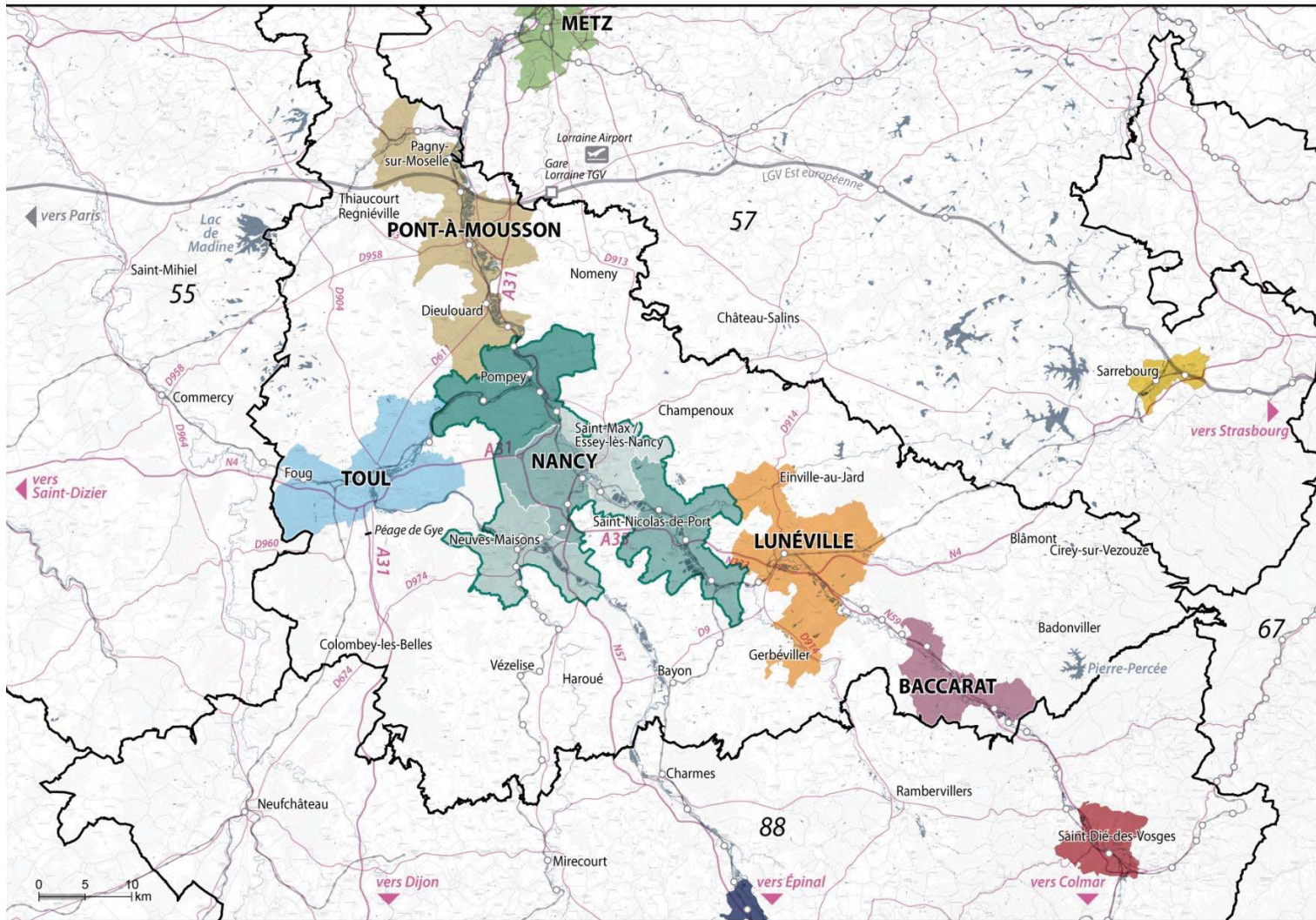
L'analyse a montré une autonomie moins importante dans les Zones Intenses de Saint-Nicolas-de-Port, Pompey, Neuves-Maisons et Saint-Max/Essey-lès-Nancy que dans les autres Zones Intenses du Sud54. Ces cinq entités sont très dépendantes les unes des autres et ne forment en réalité qu'une seule grande Zone Intense multipolaire et hiérarchisée entre plusieurs sous-Zones-Intenses.

Zone Intense (ZI) ou sous-Zone-Intense (sous-ZI)	Part des déplacements internes (autonomie) par motif		
	Travail	Études	Sociabilité (achats, démarches et loisirs)
ZI de Nancy	89 %	98 %	93 %
Sous-ZI de Nancy	78 %	95 %	87 %
Sous-ZI de Saint-Nicolas	37 %	66 %	58 %
Sous-ZI de Pompey	39 %	63 %	64 %
Sous-ZI de Neuves-Maisons	30 %	64 %	49 %
Sous-ZI de Saint-Max/Essey-lès-Nancy	30 %	61 %	59 %
ZI de Lunéville	62 %	84 %	78 %
ZI de Baccarat	61 %	75 %	76 %
ZI de Toul	56 %	84 %	74 %
ZI de Pont-à-Mousson	55 %	82 %	66 %

L'autonomie des ZI et sous-ZI varie selon les territoires et les motifs

Zones intenses et sous zones intenses tous motifs confondus

05 2016 | aduan



Zones intenses

- Nancy
- Toul
- Pàm
- Lunéville
- Metz
- Baccarat
- Sarrebourg
- Épinal
- Saint-Dié

Sous zones intenses

- Nancy
- Saint-Max / Essey-lès-Nancy
- Saint-Nicolas-de-Port
- Neuves-Maisons
- Pompey

- Autoroutes (+ échangeurs) et voies rapides
- Ligne LGV
- Ligne TER + gares
- Autres voiries
- Limites départementales

Les Zones Intenses polarisent les communes autour d'elles et forment des Bassins de Mobilités

Les communes fortement polarisées par les Zones Intenses sont celles dont les actifs occupés et les étudiants sont très dépendants, car une part importante d'entre eux y travaillent ou y étudient². L'ensemble formé par une Zone Intense et les communes qu'elle polarise forment un Bassin de Mobilités. Il existe de forts échanges domicile-travail et domicile études entre les Zones Intenses du Sud54.

On distingue ainsi 4 Bassins de Mobilités dans le Sud54 :

- Le Bassin de Mobilités de Nancy
- Le Bassin de Mobilités de Toul
- Le Bassin de Mobilités de Pont-à-Mousson
- Le Bassin de Mobilités de Lunéville et Baccarat³.

TRAVAIL ET ETUDES SONT DETERMINANTS DANS L'ORGANISATION DES DEPLACEMENTS DES HABITANTS

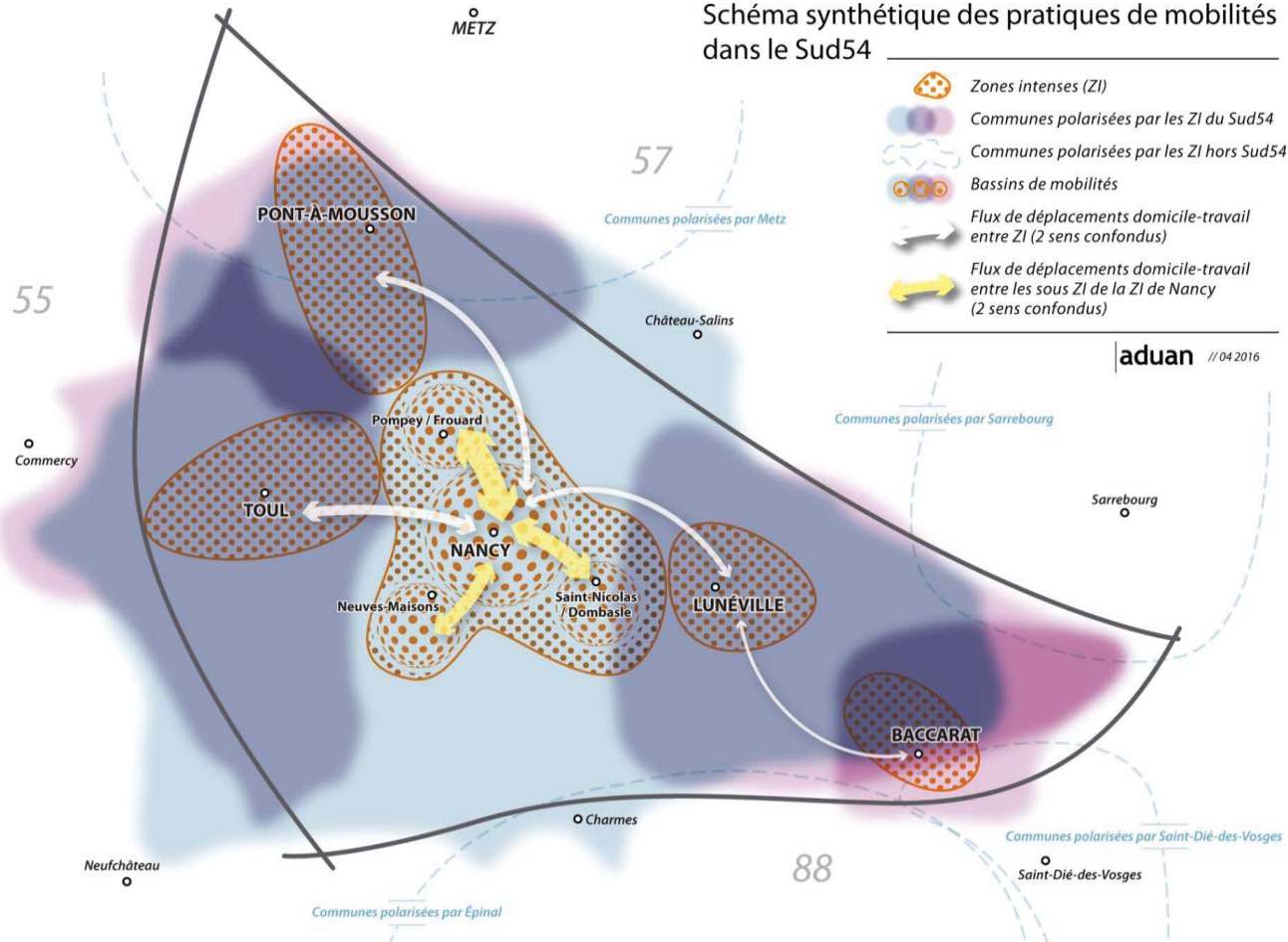
On observe en particulier les motifs travail et études car ce sont des déplacements pendulaires, effectués régulièrement à des horaires fixes. Même s'ils ne représentent que 37 % des déplacements, ils sont ceux qui structurent et dimensionnent les réseaux. Ces flux pendulaires (ayant lieu tous les jours, aux mêmes heures) sont ceux les plus à même d'être réalisés en transports collectifs. Ainsi, dans la Zone Intense de Pont-à-Mousson, 90 % des déplacements en transports collectifs sont réalisés pour les études, et 4 % pour le travail.

De plus, les déplacements pour les autres motifs sont souvent réalisés à partir de ces déplacements pendulaires. Ainsi, sur une journée, 16 % des actifs s'arrêtent pour faire une activité (achats, loisirs, accompagnement) en se rendant sur leur lieu de travail. Ce chiffre est de 17 % pour la pause du midi et de 25 % pour le trajet du retour du travail. Ce chaînage des déplacements conditionne fortement le choix du mode de transport. Par exemple, le fait de devoir accompagner des enfants à l'école impose souvent aux actifs de prendre leur voiture pour se rendre sur leur lieu de travail, même s'ils n'habitent pas forcément très loin de celui-ci.

² Les seuils retenus pour cette zone sont ceux qui permettent d'obtenir un ensemble de communes d'un seul tenant, soit plus de 6,56 % des actifs ayant un emploi dans la Zone Intense pour le travail, et plus de 17,6 % des étudiants scolarisés dans la Zone Intense pour les études (les scolaires du primaire étudiant quasiment exclusivement dans leur commune de résidence, seuls les étudiants de plus de onze ans sont retenus).

³ Le Bassin de Mobilités de Baccarat étant quasiment inclus dans celui de Lunéville, il est considéré qu'il n'existe en réalité qu'un Bassin de Mobilités comprenant deux Zones Intenses, celles de Lunéville et de Baccarat.

Schéma synthétique des pratiques de mobilités dans le Sud54



Flux domicile-travail et domicile-études entre les ZI	Nombre de déplacements (2 sens confondus)
Toul<>Nancy	7 100
Pont-à-Mousson<>Nancy	6 600
Lunéville<>Nancy	6 200
Lunéville<>Baccarat	500

On remarque que :

- Le Bassin de Mobilités de Nancy englobe quasiment tous les autres Bassins de Mobilités du Sud54
- Tous les Bassins de Mobilités débordent sur les territoires limitrophes au Sud54 (Nord54, Vosges, Moselle, Meuse)
- Les Zones Intenses hors Sud54 (Metz, Sarrebourg, Saint-Dié-des-Vosges, Épinal) polarisent également des communes du Sud54
- Certaines communes sont polarisées par trois Zones Intenses ou plus, c'est le cas entre Pont-à-Mousson, Nancy et Metz, ou dans l'Est Lunévillois
- Il existe de forts échanges domicile-travail et domicile études entre les Zones Intenses du Sud54.

LE BASSIN DE MOBILITÉS DE PONT-À-MOUSSON

UN FONCTIONNEMENT COMPLEXE LIÉ A LA DIVERSITÉ DES MOTIFS DE DÉPLACEMENTS

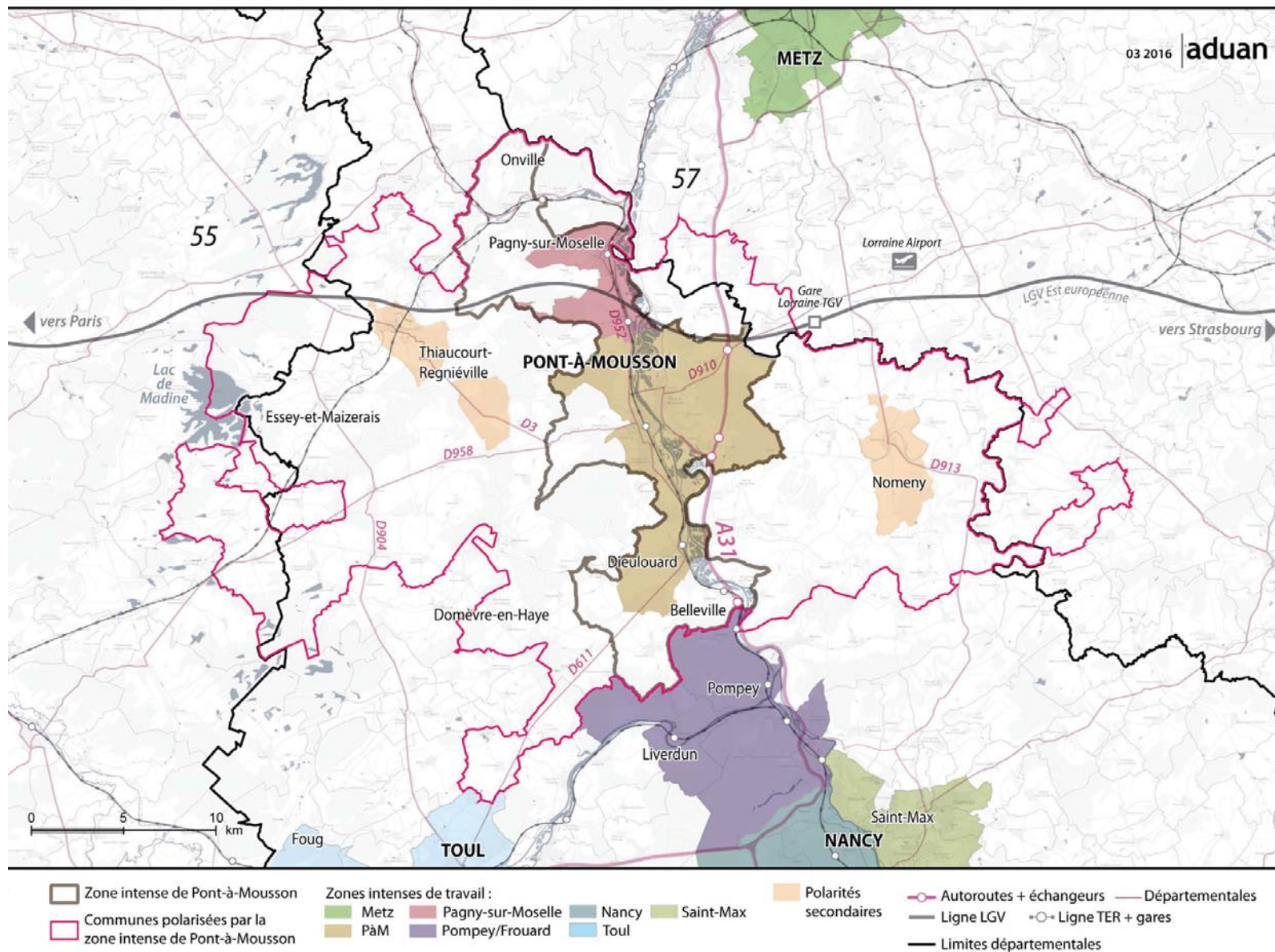
La Zone Intense de Travail (ZIT) de Pont-à-Mousson

La ZIT de Pont-à-Mousson est constituée des communes de Pont-à-Mousson, Norroy-lès-Pont-à-Mousson, Blénod-lès-Pont-à-Mousson, Lesménils, Atton, Mousson, Maidières et Dieulouard. La part des déplacements domicile-travail réalisés en interne pour la ZIT de Pont-à-Mousson est de 49 %.

En comparaison, l'autonomie des autres ZIT est de :

- ZIT de Nancy – 78 %
- ZIT de Toul – 48 %
- ZIT de Lunéville – 52 %
- ZIT de Baccarat - 56 %
- ZIT de Saint-Nicolas-de-Port - 37 %
- ZIT de Pompey - 35 %
- ZIT de Saint-Max/Essey-lès-Nancy - 28 %
- ZIT de Neuves-Maisons - 28 %
- ZIT de Richardménil – 25 %.

Bassin de mobilités de Pont-à-Mousson | Zones intenses de travail



La Zone Intense d'Études (ZIE) de Pont-à-Mousson

La ZIE de Pont-à-Mousson est constituée des communes de Pont-à-Mousson, Norroy-lès-Pont-à-Mousson, Lesménils, Mousson, Maidières et Montauville. La part des déplacements domicile-études réalisés en interne pour la ZIE de Pont-à-Mousson est de 74 % (11 ans et plus)⁴.

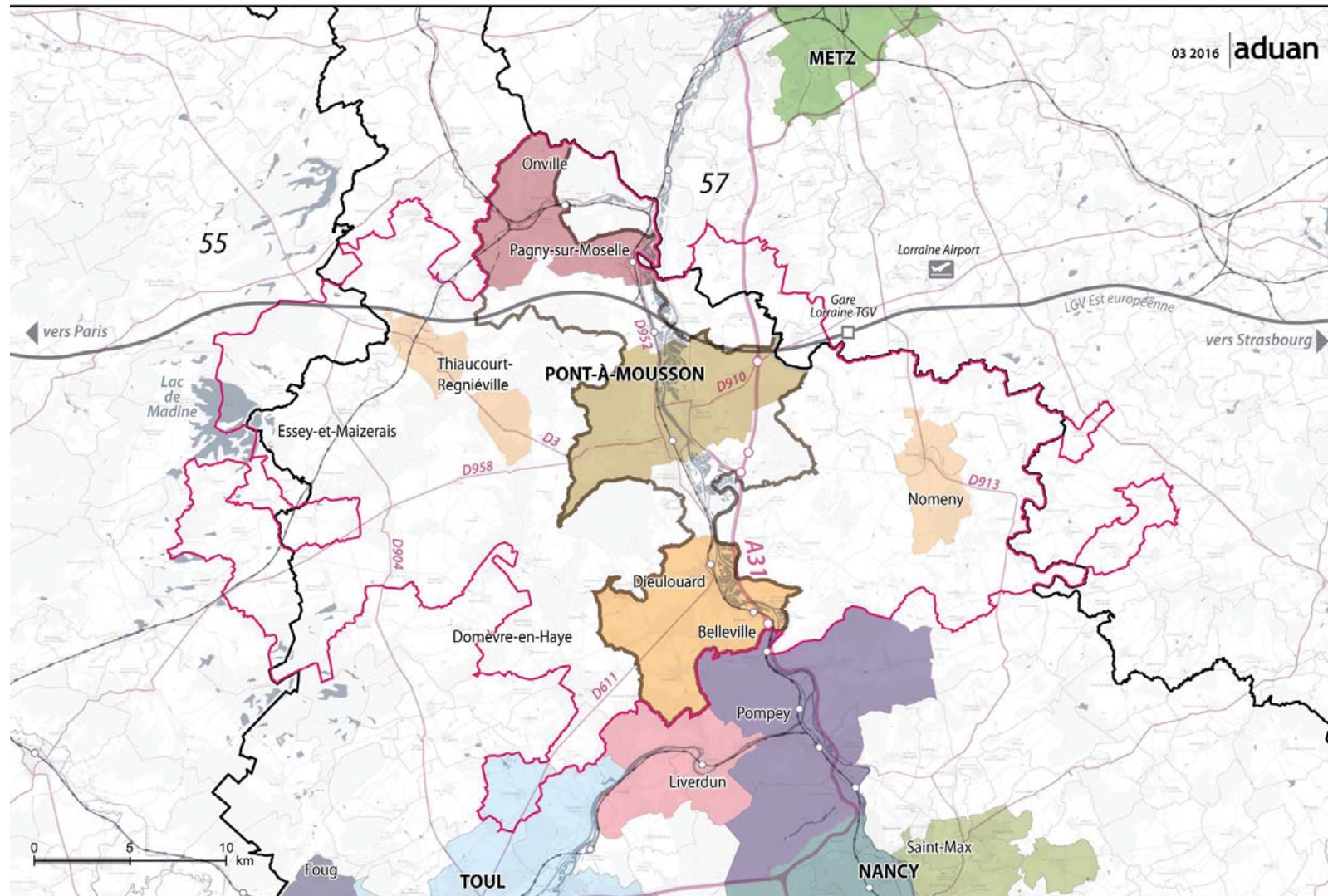
En comparaison, l'autonomie des autres ZIE est de :

- ZIE de Nancy – 95 %
- ZIE de Lunéville – 74 %
- ZIE de Baccarat - 59 %
- ZIE de Toul – 48 %
- ZIE de Liverdun – 62 %
- ZIE de Neuves-Maisons - 52 %
- ZIE de Saint-Max/Essey-lès-Nancy – 46 %
- ZIE de Blainville-sur-L'eau – 44 %
- ZIE de Saint-Nicolas-de-Port – 40 %
- ZIE de Dombasle-sur-Meurthe – 35 %.

⁴ Les déplacements pour l'enseignement maternel et primaire étant souvent réalisés en interne aux communes, seuls les déplacements des plus de onze ans (à partir du collège) sont considérés dans les calculs de flux pour études.

Bassin de mobilités de Pont-à-Mousson | Zones intenses d'études

03 2016 | aduan



- | | | | | | | | |
|---|-------|-------------------|------|------------|-----------------------|-------------------------|-------------------------|
| Zone intense de Pont-à-Mousson | Metz | Pagny-sur-Moselle | Toul | Dieulouard | Polarités secondaires | Autoroutes + échangeurs | Départementales |
| Communes polarisées par la zone intense de Pont-à-Mousson | PàM | Pompey/Frouard | Foug | Liverdun | Ligne LGV | Ligne TER + gares | Limites départementales |
| | Nancy | Saint-Max | | | | | |

La Zone Intense de Sociabilité (ZIS) de Pont-à-Mousson : achats, démarches et loisirs

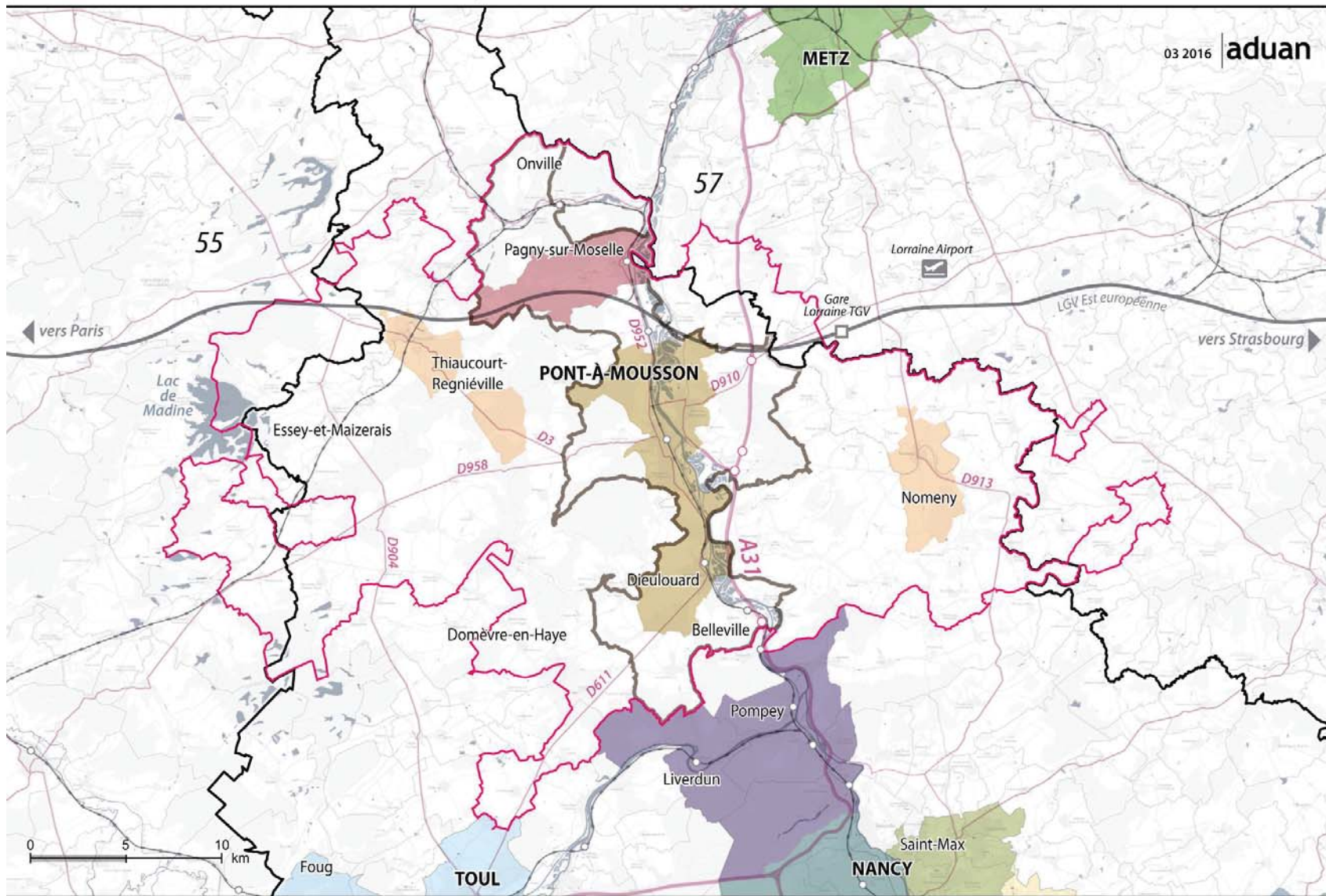
L'offre commerciale, les services de proximité ainsi que le tissu social organisent la vie des habitants à un niveau local. La ZIS de Pont-à-Mousson est constituée des communes de Pont-à-Mousson, Norroy-lès-Pont-à-Mousson, Blénod-lès-Pont-à-Mousson, Maldières et Dieulouard. La part des déplacements pour les achats, les démarches et les loisirs réalisés en interne pour la ZIS de Pont-à-Mousson est de 78 %.

En comparaison, l'autonomie des autres ZIS est de :

- ZIS de Nancy – 87 %
- ZIE de Lunéville – 83 %
- ZIE de Baccarat – 75 %
- ZIE de ZIE de Toul – 78 %
- ZIS de Saint-Max/Essey-lès-Nancy – 62 %
- ZIS de Pompey – 60 %
- ZIS de Blainville-sur-L'eau – 59 %
- ZIS de Saint-Nicolas-de-Port – 56 %
- ZIS de Neuves-Maisons - 55 %.

Globalement, l'autonomie est plus importante pour les ZIS que pour les ZIE et les ZIT. Ainsi, pour Pont-à-Mousson, le taux de déplacements internes des habitants est de 49 % pour le travail, 74 % pour les études et 78 % pour la sociabilité. En effet, le choix des lieux d'achats et de loisirs est moins contraint que le lieu de travail ou d'études.

Bassin de mobilités de Pont-à-Mousson | Zones intenses de sociabilité (achats, démarches, loisirs)



- | | | | | | | | |
|---|--------------------------------------|-------------------|-------|-----------|-----------------------|-------------------------|-------------------|
| Zone intense de Pont-à-Mousson | Zones intenses de sociabilité : Metz | Pagny-sur-Moselle | Nancy | Saint-Max | Polarités secondaires | Autoroutes + échangeurs | Départementales |
| Communes polarisées par la zone intense de Pont-à-Mousson | Pàm | Pompey/Frouard | Toul | | | Ligne LGV | Ligne TER + gares |
| | | | | | | Limites départementales | |

La polarisation des communes par les Zones Intenses selon les motifs de déplacements

Il est possible d'observer le niveau de polarisation que les Zones Intenses de Travail (ZIT) et les Zones Intenses d'Etudes (ZIE) exercent sur les communes alentours⁵.

Une commune est dite polarisée par une ZIT lorsque plus de 6,55 % de ses actifs occupés travaillent dans cette ZIT.

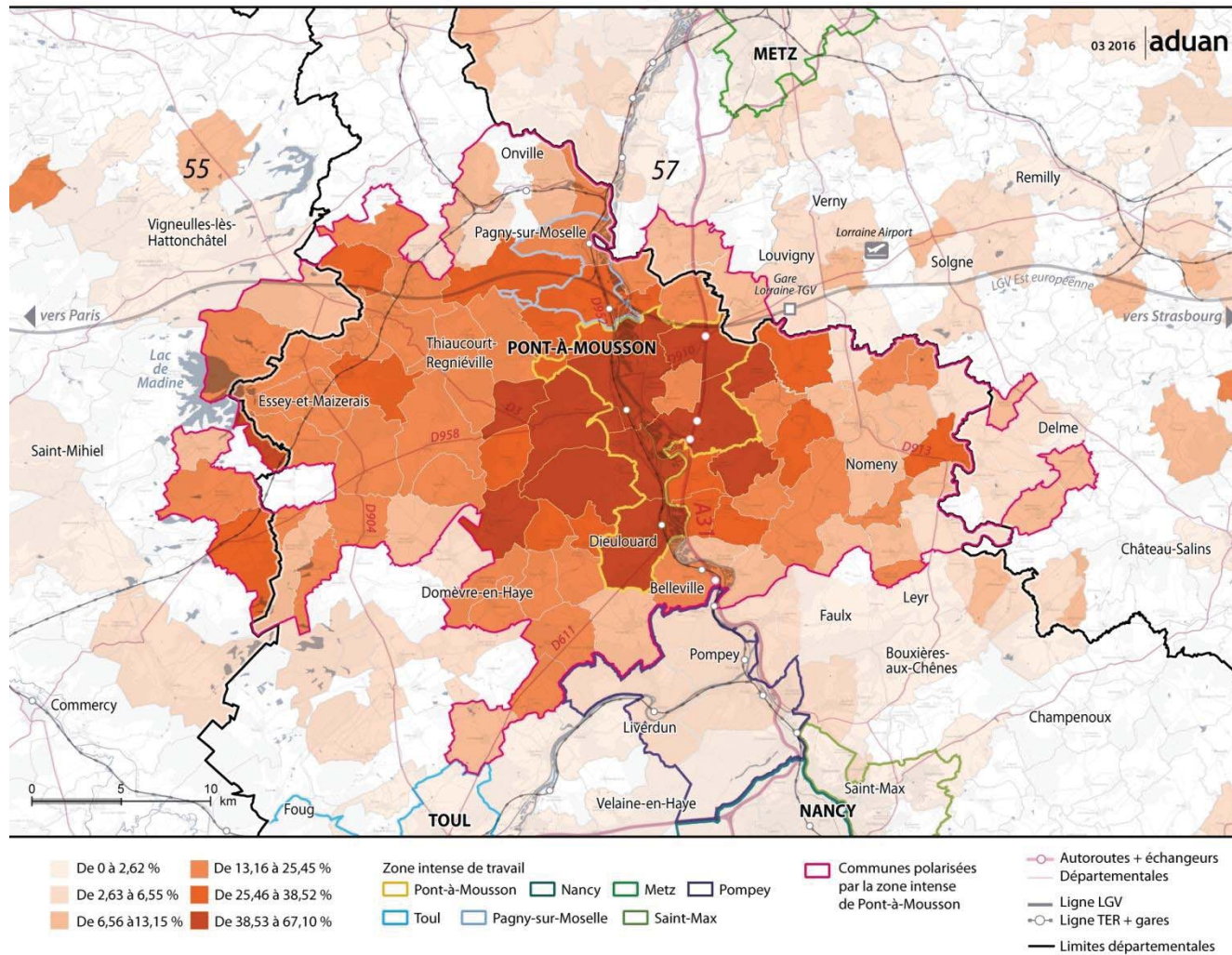
Une commune est dite polarisée par une ZIE lorsque plus de 17,6 % de ses étudiants de plus de 11 ans étudient dans cette ZIE.

Une commune est dite polarisée par la Zone Intense de Lunéville ou de Baccarat lorsqu'elle répond à au moins une de ces deux conditions.

⁵ La polarisation des communes pour le travail et les études est calculée grâce aux données INSEE. Les Zones Intenses de Sociabilité (ZIS) sont élaborées grâce aux données de l'EMD Sud54 de 2013, il n'est donc pas possible d'obtenir la polarisation des communes par ces ZIS pour le motif sociabilité.

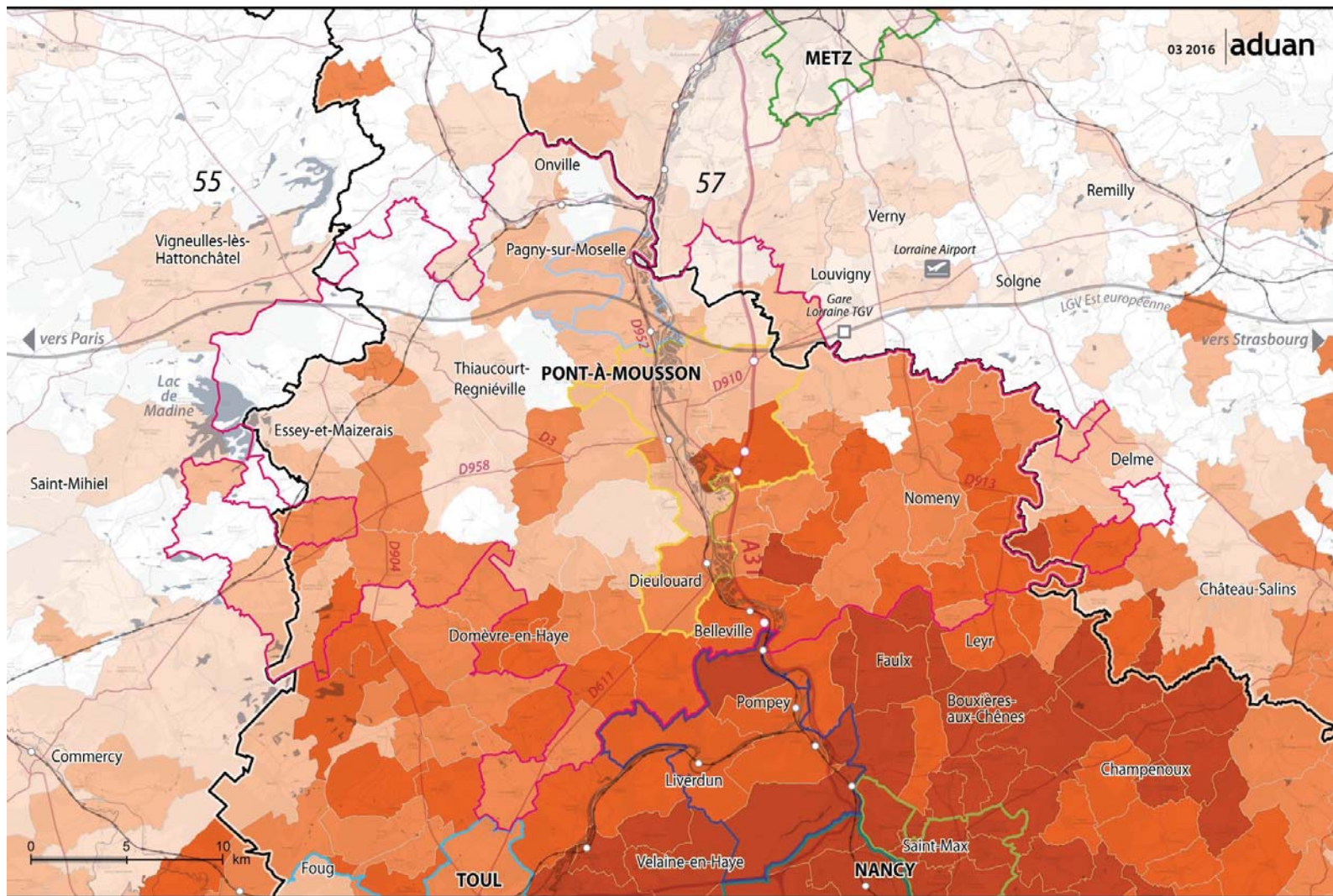
La polarisation des communes du Bassin de Mobilités de Pont-à-Mousson par les Zones Intenses de Travail⁶

Bassin de mobilités de Pont-à-Mousson | Part des actifs occupés travaillant dans la zone intense de travail de PàM

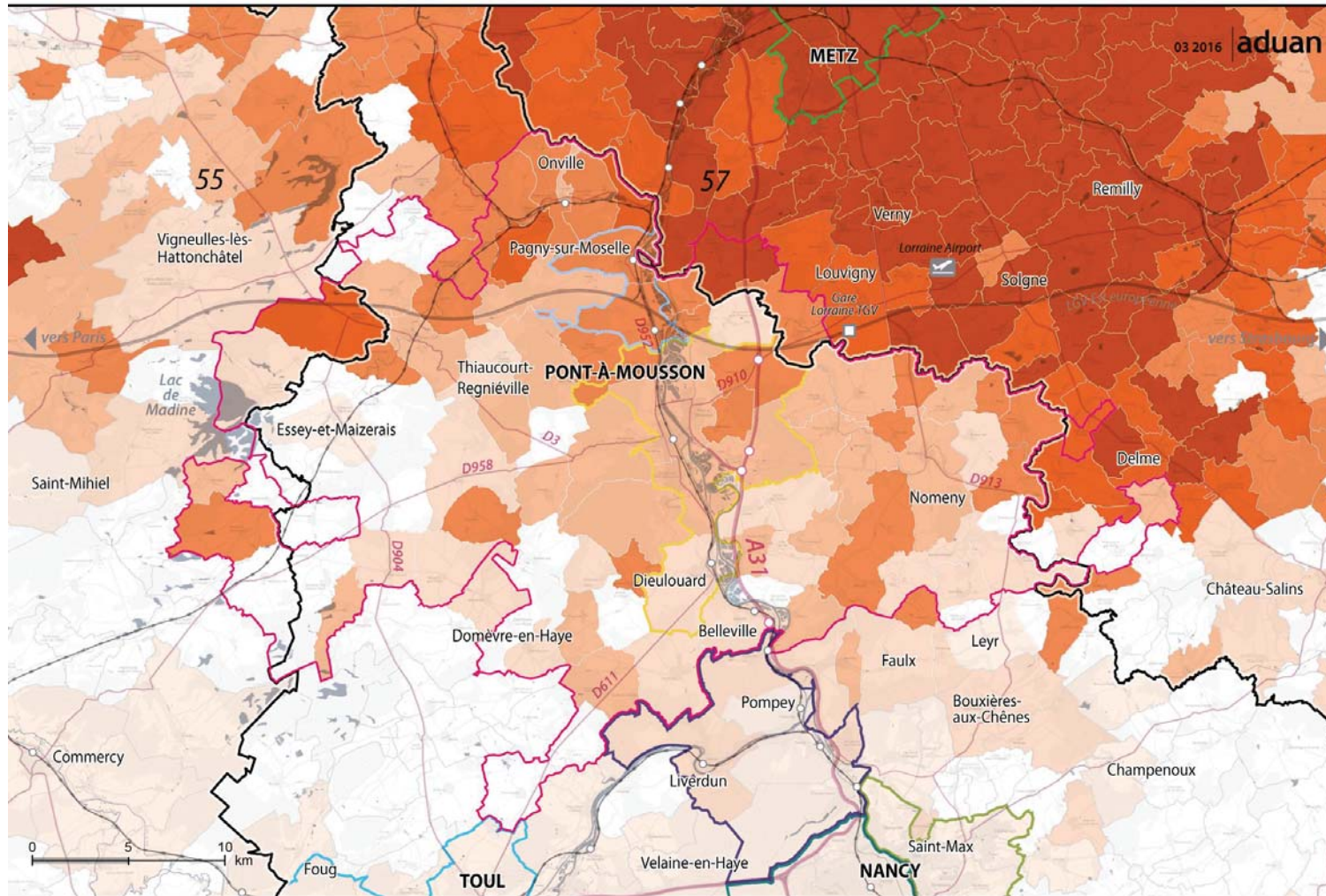


⁶ L'intégralité des cartes de polarisation pour les Zones Intenses de Travail du Bassin de Mobilités de Pont-à-Mousson se trouve en annexe de ce document.

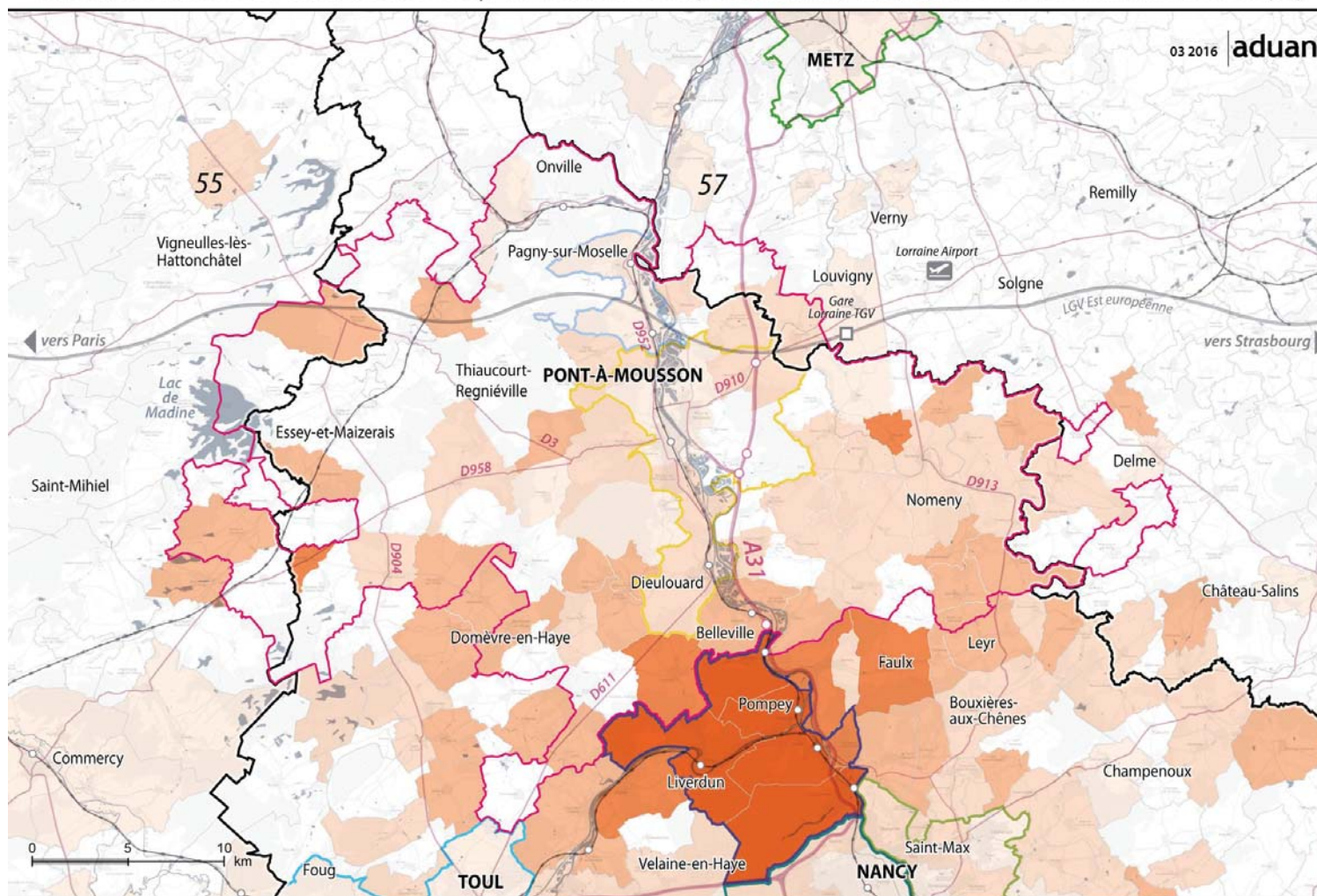
Bassin de mobilités de Pont-à-Mousson | Part des actifs occupés travaillant dans la zone intense de travail de Nancy



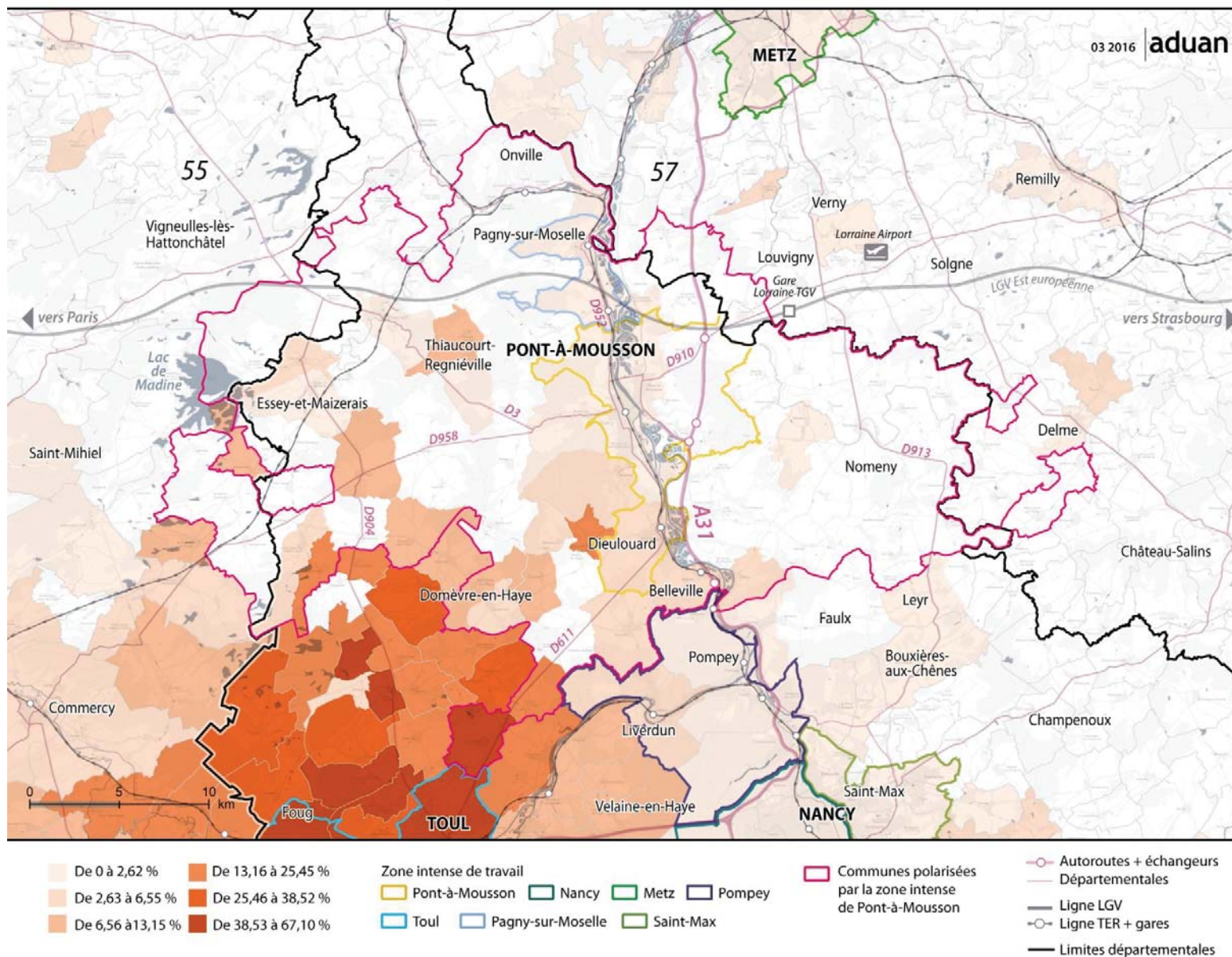
Bassin de mobilités de Pont-à-Mousson | Part des actifs occupés travaillant dans la zone intense de travail de Metz



Bassin de mobilités de Pont-à-Mousson | Part des actifs occupés travaillant dans la zone intense de travail de Pompey



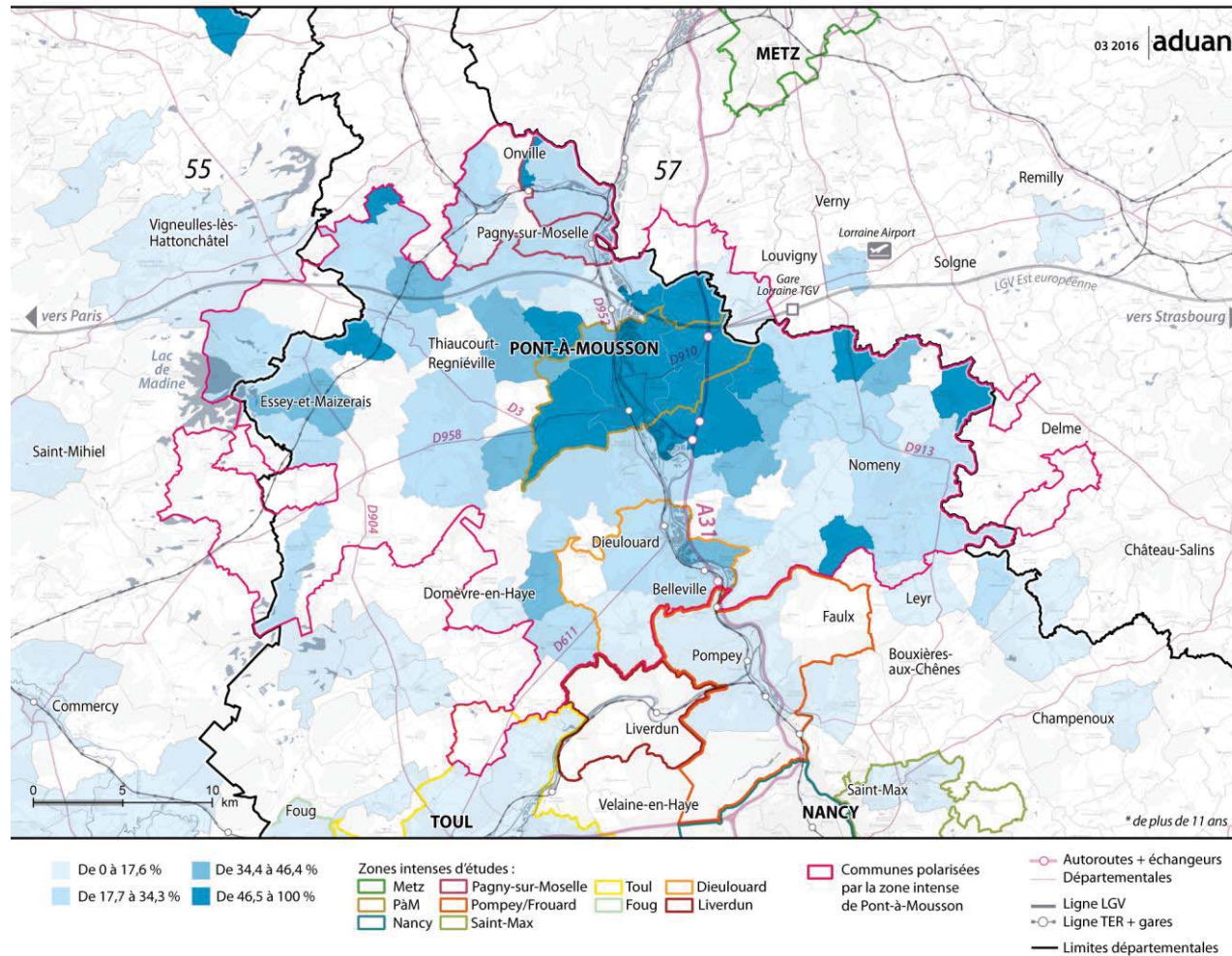
Bassin de mobilités de Pont-à-Mousson | Part des actifs occupés travaillant dans la zone intense de travail de Toul



La polarisation des communes du Bassin de Mobilités de Lunéville/Baccarat par les Zones Intenses d'Etudes⁷

Bassin de mobilités de Pont-à-Mousson

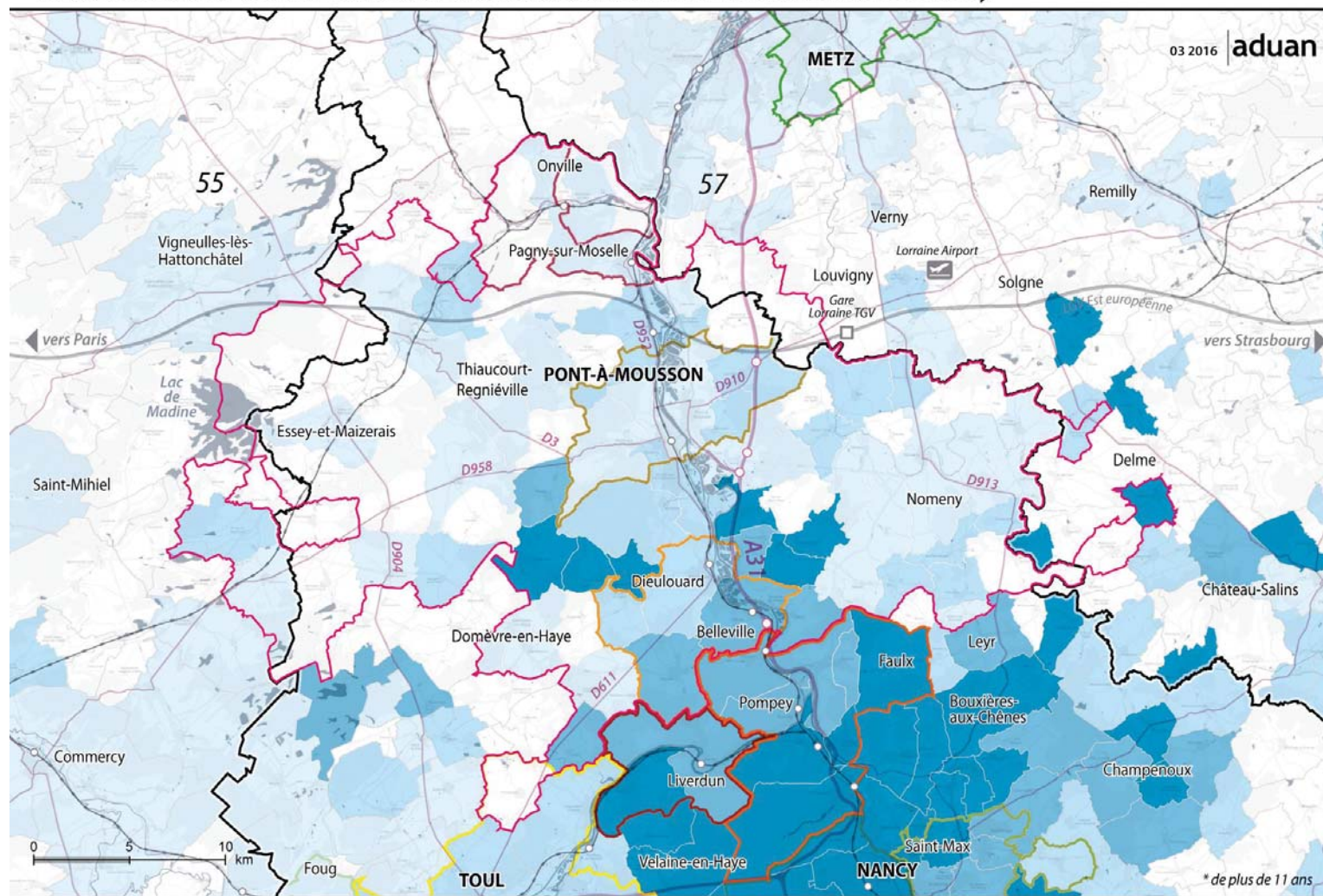
Part des étudiants* dont le lieu d'études est situé dans la zone intense d'études de Pont-à-Mousson



⁷ L'intégralité des cartes de polarisation pour les Zones Intenses d'Etudes du Bassin de Mobilités Pont-à-Mousson se trouve en annexe de ce document.

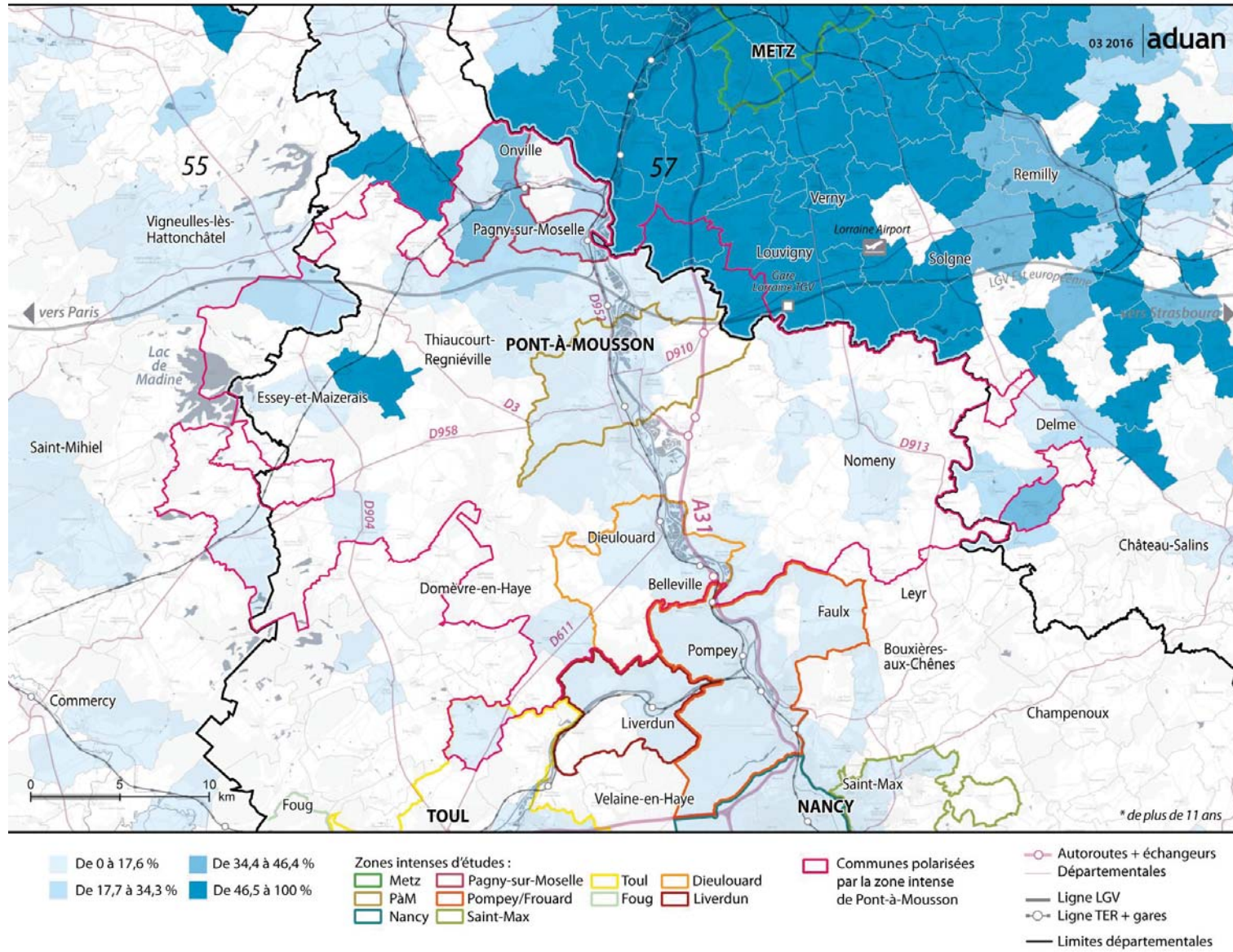
Bassin de mobilités de Pont-à-Mousson

Part des étudiants* dont le lieu d'études est situé dans la zone intense d'études de Nancy



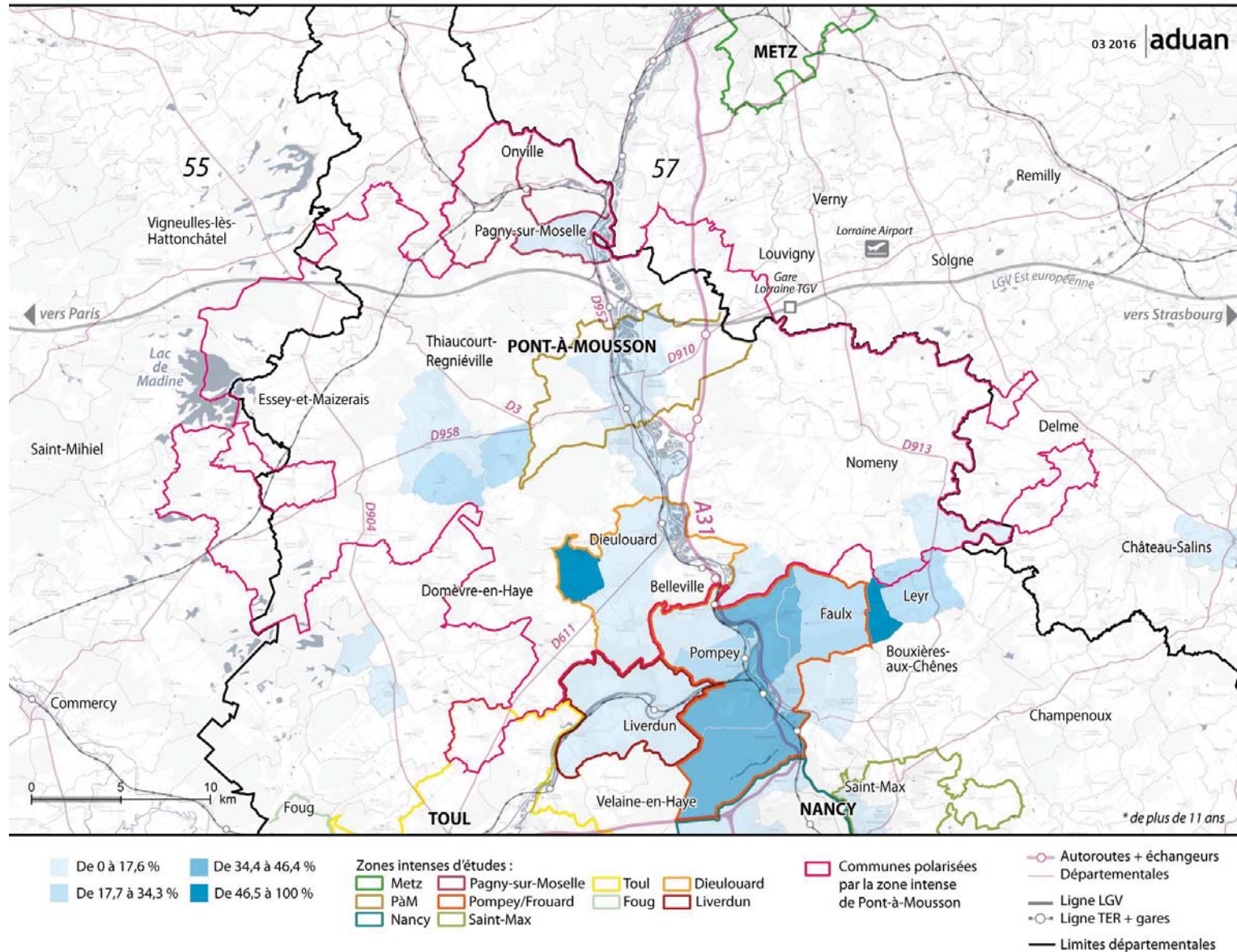
Bassin de mobilités de Pont-à-Mousson

Part des étudiants* dont le lieu d'études est situé dans la zone intense d'études de Metz



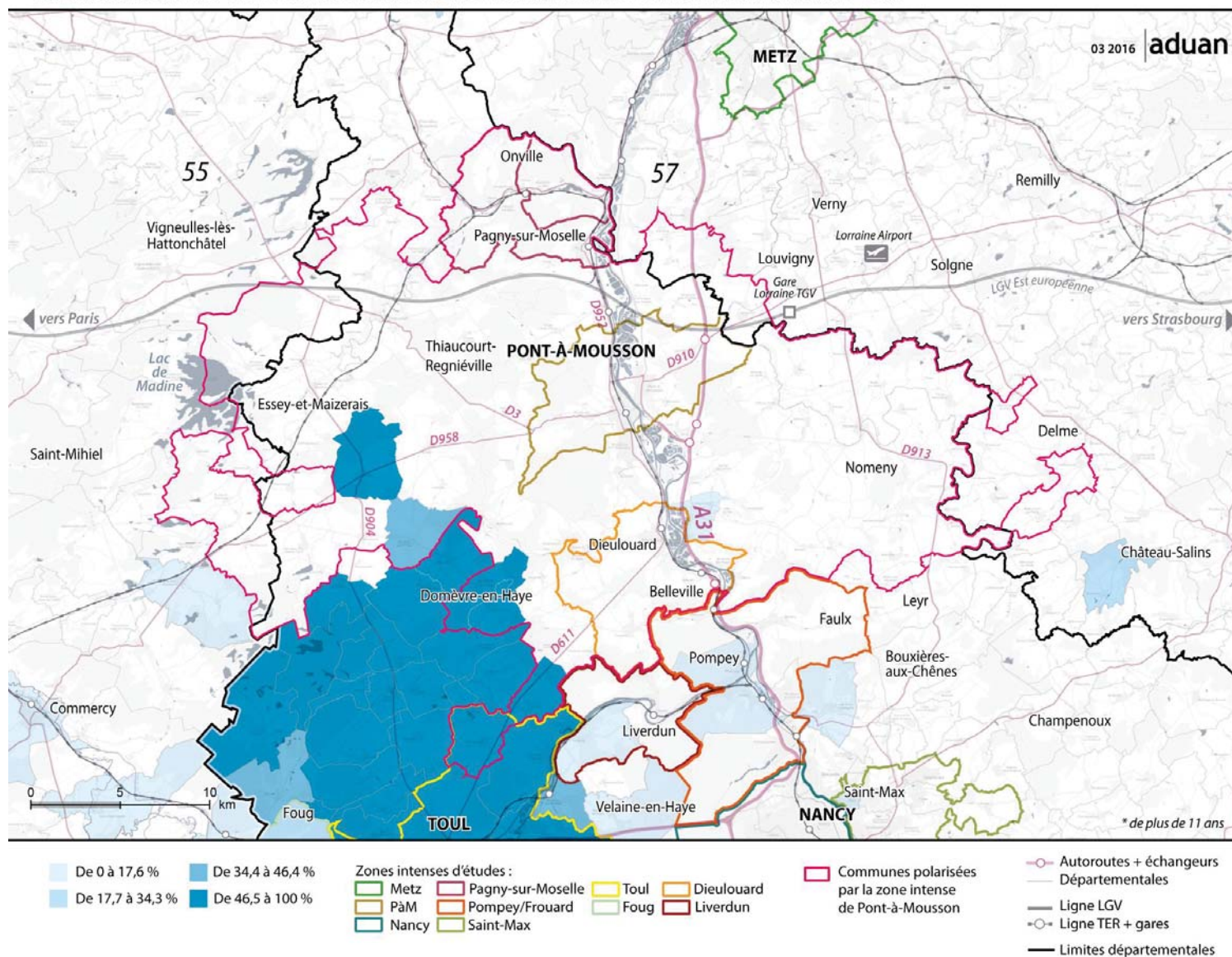
Bassin de mobilités de Pont-à-Mousson

Part des étudiants* dont le lieu d'études est situé dans la zone intense d'études de Pompey



Bassin de mobilités de Pont-à-Mousson

Part des étudiants* dont le lieu d'études est situé dans la zone intense d'études de Toul



Le Bassin de Mobilités de Pont-à-Mousson, un ensemble cohérent pour analyser les pratiques de mobilités des habitants

Le Bassin de Mobilités de Pont-à-Mousson correspond à l'ensemble d'un seul tenant des communes polarisées par la Zone Intense tous motifs de Pont-à-Mousson. Ainsi, même si cette polarisation n'est pas uniforme partout, le Bassin de Mobilités forme un ensemble cohérent à l'intérieur duquel s'organisent les pratiques de déplacements de ses habitants.

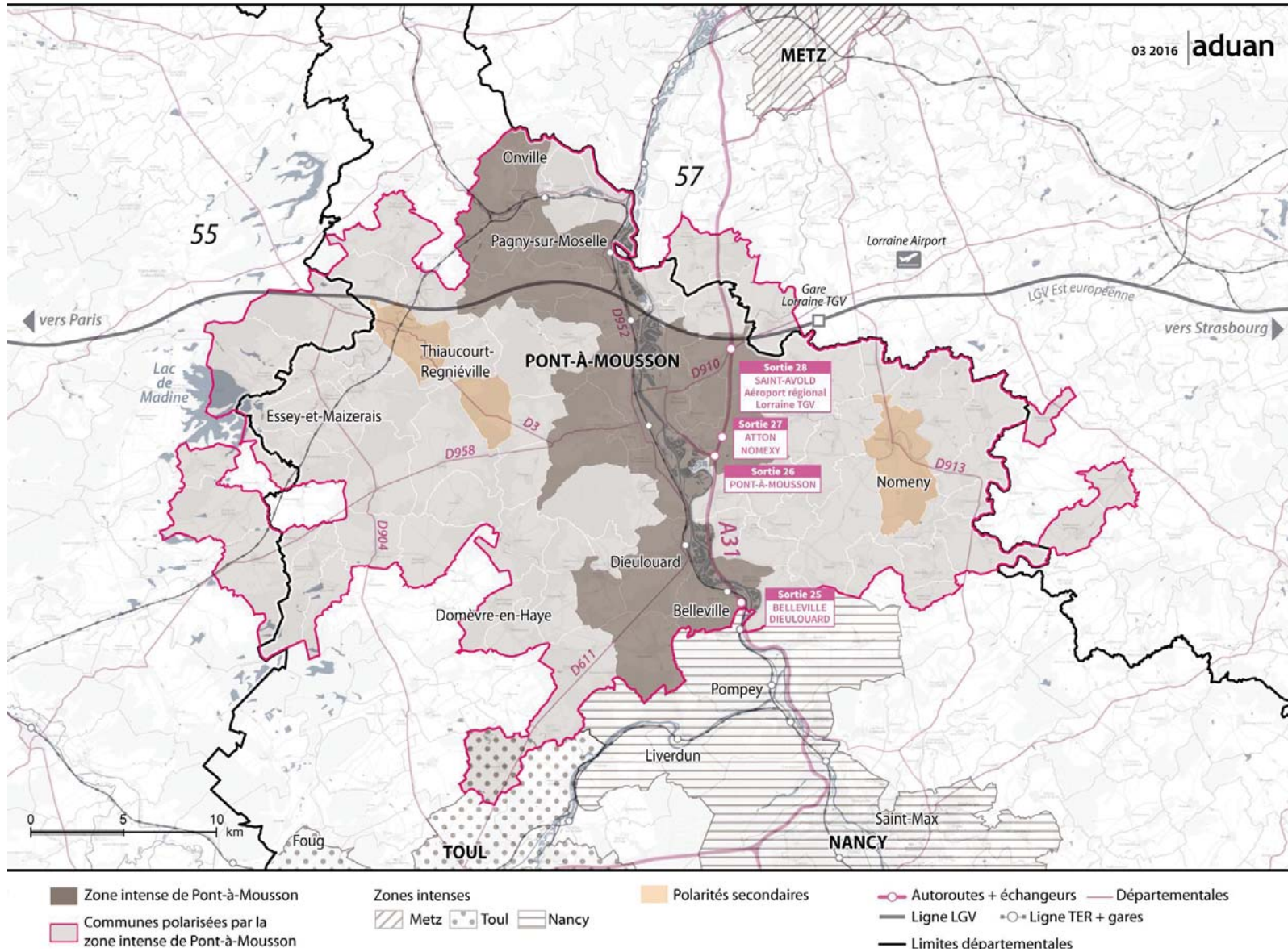
Le Bassin de Mobilités de Pont-à-Mousson est contigu avec les Bassins de Mobilités de Nancy et Toul au sud, et de Metz au nord. Il dépasse sur les départements de la Meuse à l'ouest de la Moselle à l'est.

Les polarités secondaires sont des communes attirant plus de 100 actifs mais qui ne forment pas de zones intenses. En effet, les échanges d'actifs avec les polarités secondaires ne se font pas entre communes contigües mais de façon diffuse, sur des distances plus longues.

On compte 2 polarités secondaires dans le Bassin de Mobilités de Pont-à-Mousson :

- Thiaucourt-Regniéville
- Nomeny.

Bassin de mobilités de Pont-à-Mousson



L'influence des autres Zones Intenses sur le Bassin de Mobilités de Pont-à-Mousson

En superposant la polarisation des Zones Intenses (ZI) de Pont-à-Mousson, et celles des autres ZI (Nancy, Metz, Toul), on peut observer que de très nombreuses communes subissent en réalité l'influence de plusieurs ZI.

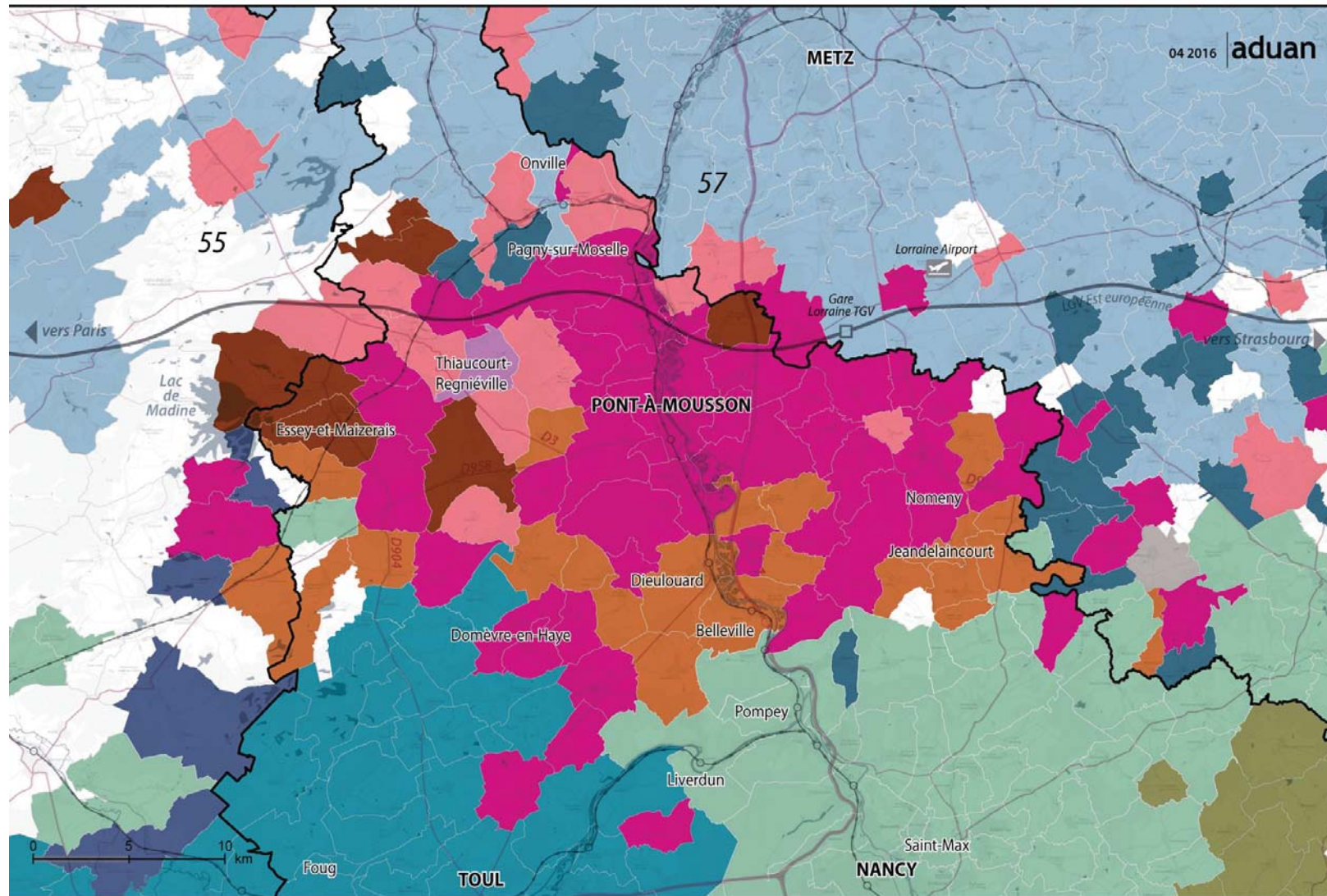
Ainsi, on observe que :

- La grande majorité des communes du Bassin de Mobilités de Pont-à-Mousson est également polarisée par la ZI de Nancy. Seules quelques communes à l'ouest du Bassin de Mobilités ne sont polarisées que par la ZI de Pont-à-Mousson
- Une grande zone est multipolarisée entre les ZI de Nancy, Metz, Toul et Pont-à-Mousson.

Exemples de communes du Bassin de Mobilités de Pont-à-Mousson, par profil de polarisation :

- Essey-et-Maizerais est une commune de 395 habitants qui n'est polarisée que par la ZI de Pont-à-Mousson. En effet, située à la frontière avec la Meuse, elle bénéficie d'une relativement bonne connexion routière avec Pont-à-Mousson, mais est située trop loin des autres ZI (celles de Nancy et Metz notamment) pour être polarisées par celles-ci. Ainsi, 24 % des actifs occupés travaillent dans la ZI de Lunéville, et 41 % des étudiants y ont leur lieu d'enseignement.
- Dieulouard est une commune de 4 572 habitants polarisée par les ZI de Pont-à-Mousson et Nancy. Située à proximité de l'A31, entre ces deux villes, ses actifs travaillent dans la ZI de Pont-à-Mousson pour 43 % et dans celle de Nancy pour 22 %. À l'inverse, les étudiants sont plus orientés vers la ZI de Nancy (25 %) que vers celle de Pont-à-Mousson (21 %).
- Nomeny est une commune de 1185 habitants située entre les ZI de Nancy et de Metz. Via la D120, elle est bien connectée à l'A31 (et donc à ces deux ZI), mais aussi à la ZI de Pont-à-Mousson. Ses actifs travaillent dans la ZI de Nancy pour 25 %, de Metz pour 13 % et de Pont-à-Mousson pour 11 %. Les étudiants de 11 ans et plus ont leur établissement scolaire dans les ZI de Pont-à-Mousson pour 31 %, Nancy pour 8 % et Metz pour 5 %.

Polarisation des communes par les zones intenses



Commune polarisée par la/les zone(s) intense(s) de :

- Pont-à-Mousson
- Nancy
- Toul
- Metz
- Pont-à-Mousson - Nancy
- Pont-à-Mousson - Toul
- Pont-à-Mousson - Metz
- Nancy - Metz
- Nancy - Toul
- Nancy - Lunéville

- Autre commune bipolarisée
- Multipolarisée

- Autoroutes + échangeurs
- Ligne LGV
- Ligne TER + gares
- Départementales
- Limites départementales

DES FLUX ESSENTIELLEMENT INTERNES, MAIS DE FORTS ECHANGES ENTRE ZONES INTENSES

Les déplacements en lien avec la Zone Intense de Pont-à-Mousson

Ensemble, les déplacements domicile-travail et domicile-études génèrent de nombreux flux dans le Bassin de Mobilités (BM) de Pont-à-Mousson.

- Les déplacements les plus importants des habitants de la Zone Intense (ZI) de Pont-à-Mousson sont les déplacements internes. Avec 14 700 déplacements dans la ZI chaque jour, les habitants travaillent ou étudient pour 76 % en interne.
- Chaque jour, 6 800 personnes se rendent dans la ZI de Pont-à-Mousson pour étudier ou travailler. Parmi ceux-ci, 42 % viennent du Bassin de Mobilités de Pont-à-Mousson, 39 % des autres ZI (Nancy, Baccarat, Sarrebourg, Saint-Dié-des-Vosges et Épinal) et 19 % d'une autre origine⁸.
- 5 600 personnes par jour effectuent des déplacements d'échanges entre les ZI de Pont-à-Mousson et de Nancy (deux sens confondus).
- 2 700 personnes par jour effectuent des déplacements d'échanges entre les ZI de Pont-à-Mousson et de Metz (deux sens confondus).

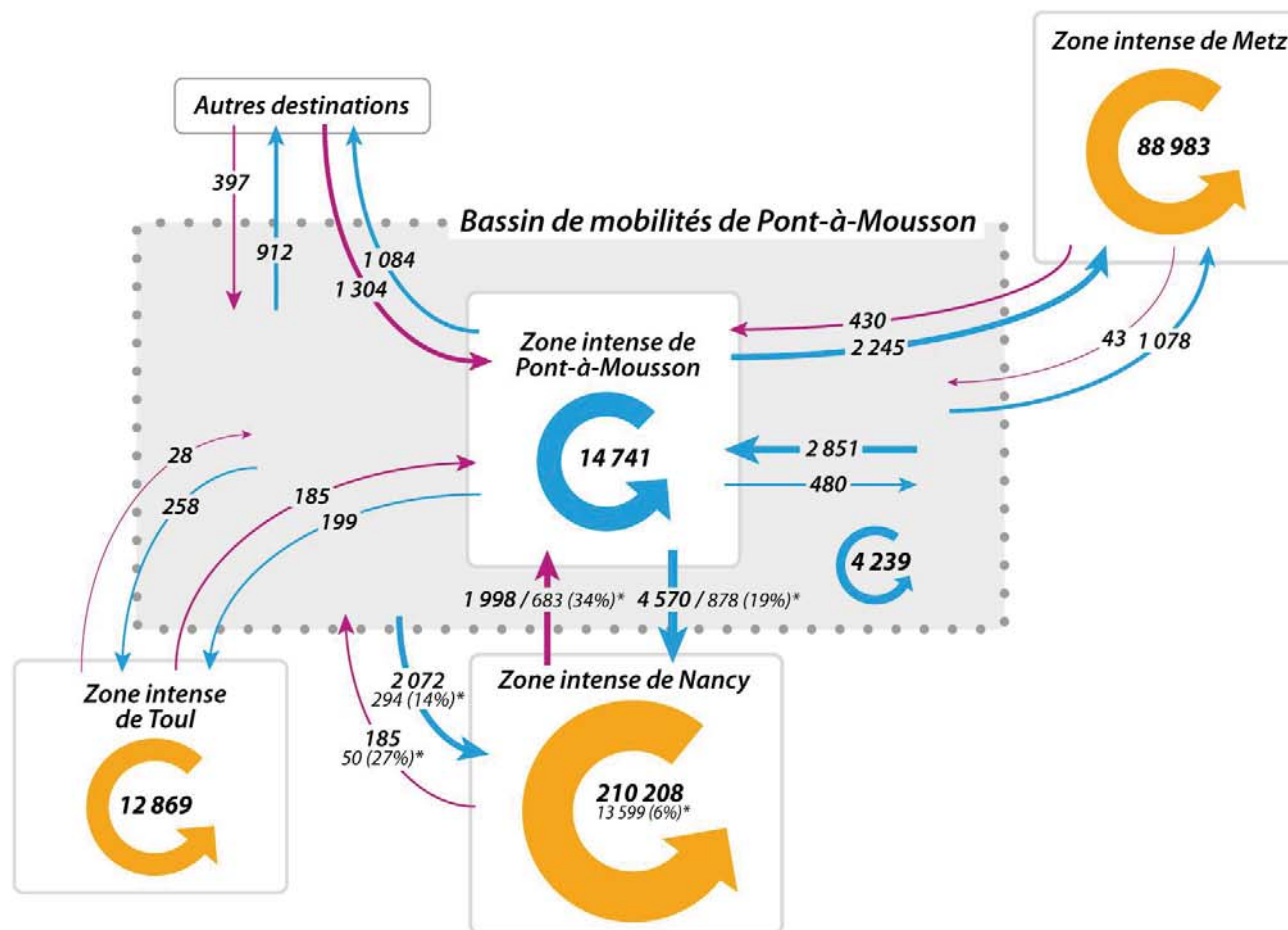
Des logiques de proximité existent dans ces déplacements. Ainsi, 19 % des habitants de la ZI de Pont-à-Mousson qui se rendent dans la ZI de Nancy vont vers la sous-Zone Intense de Pompey/Frouard⁹, et 34 % des habitants de la ZI de Nancy qui se rendent dans la ZI de Pont-à-Mousson viennent de la sous-Zone Intense de Pompey/Frouard.

⁸ Origine des déplacements « Autres destinations »

	Origine/destination					
	Sud54	Moselle	Meuse	Vosges	Nord54	Autres
Entrant dans la ZI de Pont-à-Mousson (1 304 personnes)	26 %	36 %	21 %	2 %	12 %	3 %
Entrant dans le BM de Pont-à-Mousson (397 personnes)	56 %	16 %	24 %	0 %	2 %	5 %
Sortant de la ZI de Pont-à-Mousson (1084 personnes)	15 %	57 %	6 %	1 %	7 %	14 %
Sortant du BM de Pont-à-Mousson (912 personnes)	16 %	50 %	24 %	2 %	2 %	5 %

⁹ La sous-Zone Intense de Pompey/Frouard est composée des communes de Pompey, Frouard, Champigneulle, Liverdun, Bouxières-aux-Dames, Custines, Marbache, Faulx, Malleloy, Aingeray et Bouxières-aux-Chênes.

Bassin de mobilités de Pont-à-Mousson | Flux journaliers (déplacements domicile-travail / domicile-études)



* nombre et part des flux à l'origine ou à destination de la sous zone intense de Pompey/Frouard

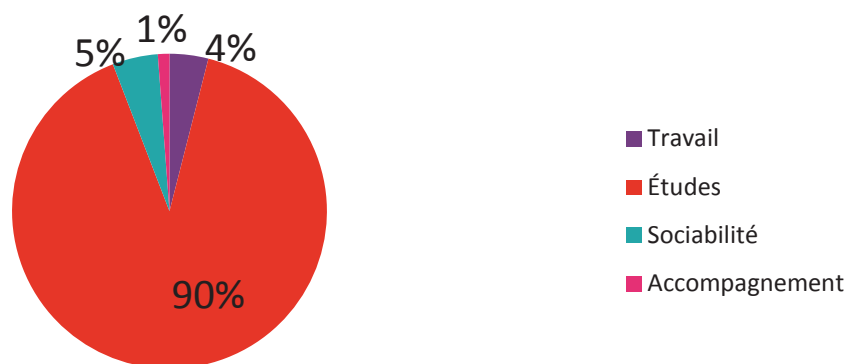
→ Flux des habitants du bassin de mobilités de Pont-à-Mousson
 → Flux des personnes entrant dans le bassin de mobilités de Pont-à-Mousson
 → Flux internes aux zones intenses (hors zone intense de Pont-à-Mousson)

Le choix du mode est lié à la distance et au motif de déplacement

C'est pour les déplacements internes que l'usage des modes doux (marche à pied et vélo) est le plus important. Ainsi, 38 % des déplacements internes des actifs et étudiants de la ZI de Pont-à-Mousson sont réalisés à pied. 5 % sont également réalisés en transports collectifs. Les déplacements interzones¹⁰, qui sont les plus longs, sont effectués uniquement en modes mécanisés (voiture, transports collectifs, camionnettes, deux-roues motorisés, taxis¹¹). La part modale de la voiture est de 76 % pour les déplacements entre les ZI de Pont-à-Mousson et de Nancy (même si ils sont comparativement moins nombreux que les déplacements internes, qui représentent 76 % des déplacements des actifs et étudiants). La part modale des transports collectifs est quant à elle de 22 % (1 % par car TED, 21 % par train¹²).

Le motif de déplacement influe également sur le mode de transport : lorsqu'ils ne peuvent pas se rendre sur leur lieu d'étude à pied ou à vélo, ni se faire accompagner en voiture, les étudiants et scolaires empruntent pour beaucoup les transports collectifs (c'est un public captif). Ainsi, parmi les 5 % de déplacements internes à la ZI de Pont-à-Mousson réalisés en transports collectifs, 90 % sont réalisés pour le motif études, alors qu'ils ne représentent que 15 % des déplacements. Ce chiffre est de 5 % pour le motif travail alors qu'ils représentent 25 % des déplacements, cela est dû au fait que les actifs sont souvent plus motorisés.

Motifs de déplacements parmi les déplacements en transports collectifs (déplacements internes à la ZI de Pont-à-Mousson)

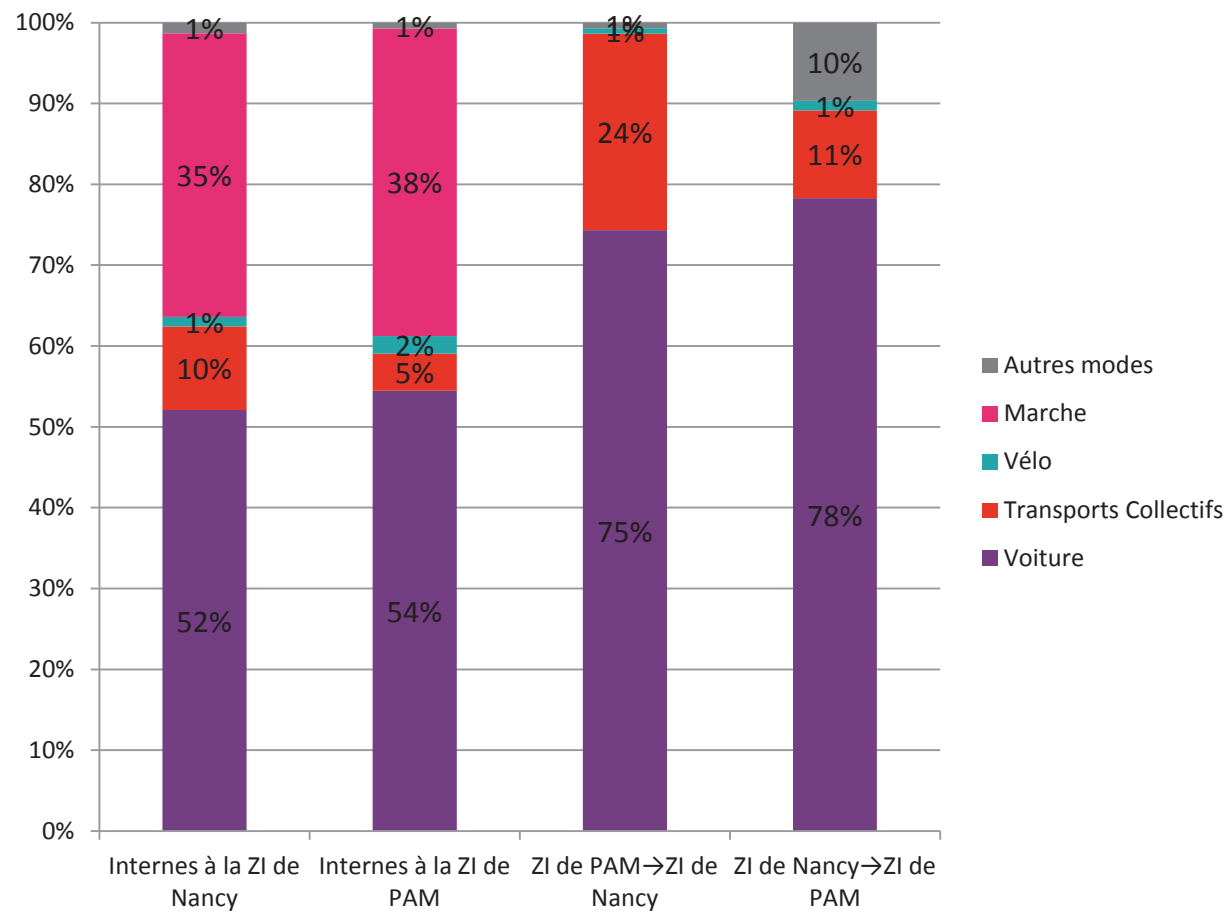


90 % des déplacements en transports collectifs sont réalisés pour les études

¹⁰ La répartition modale des déplacements est calculée grâce aux données de l'EMD Sud54 de 2013, il n'est donc pas possible d'obtenir ces chiffres pour l'intégralité du Bassin de Mobilités de Pont-à-Mousson car son périmètre dépasse celui du Sud54.

¹¹ Les camionnettes, deux-roues motorisés et taxis constituent l'essentiel de la catégorie « autres modes »

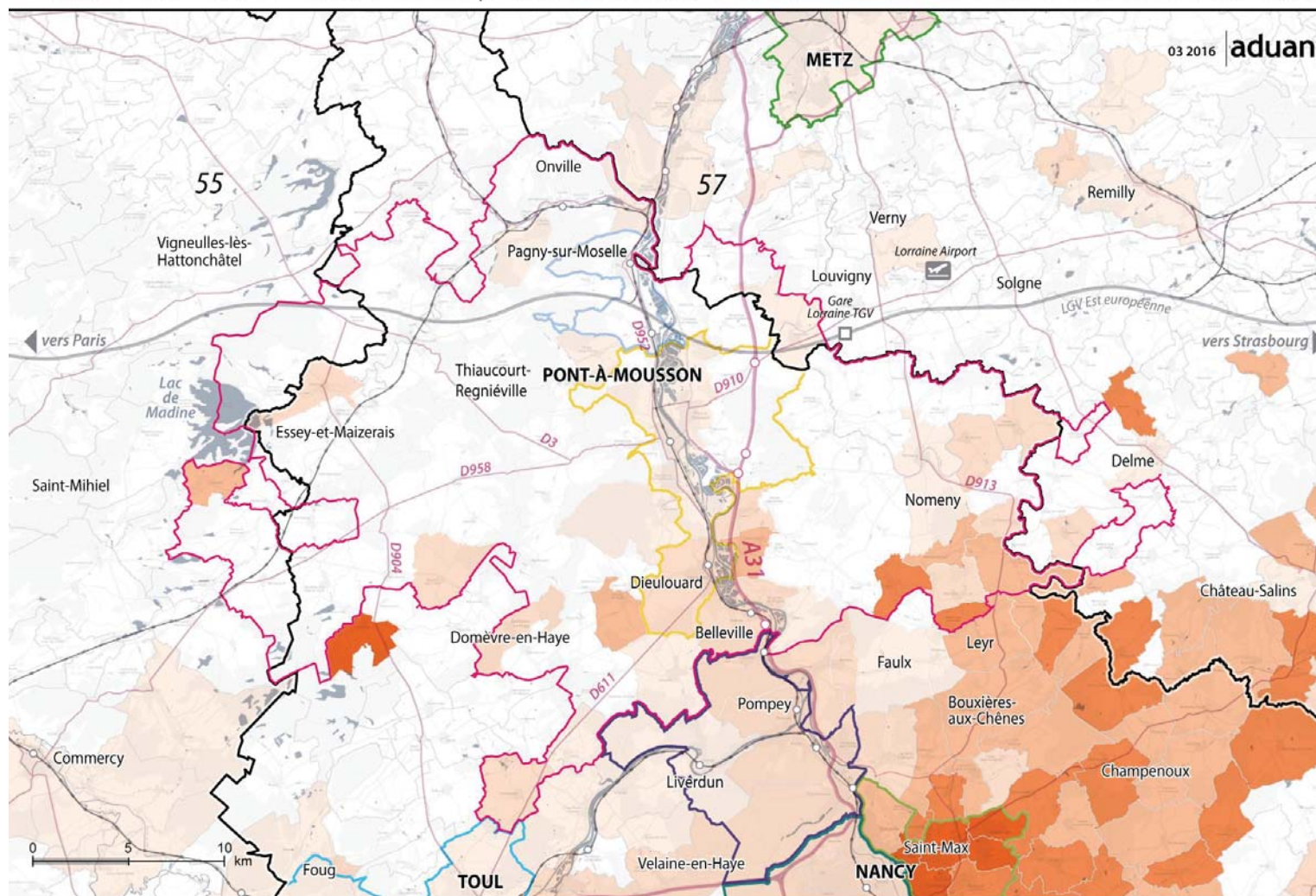
¹² L'offre Métrolor entre Pont-à-Mousson et Nancy a augmenté depuis le cadencement du 3 avril 2016, la part modale du TER a du progresser depuis cette date.



Les déplacements entre les Zones Intenses du Sud54 sont très majoritairement réalisés en voiture

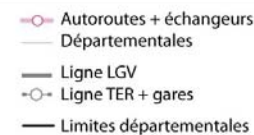
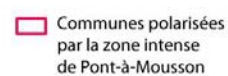
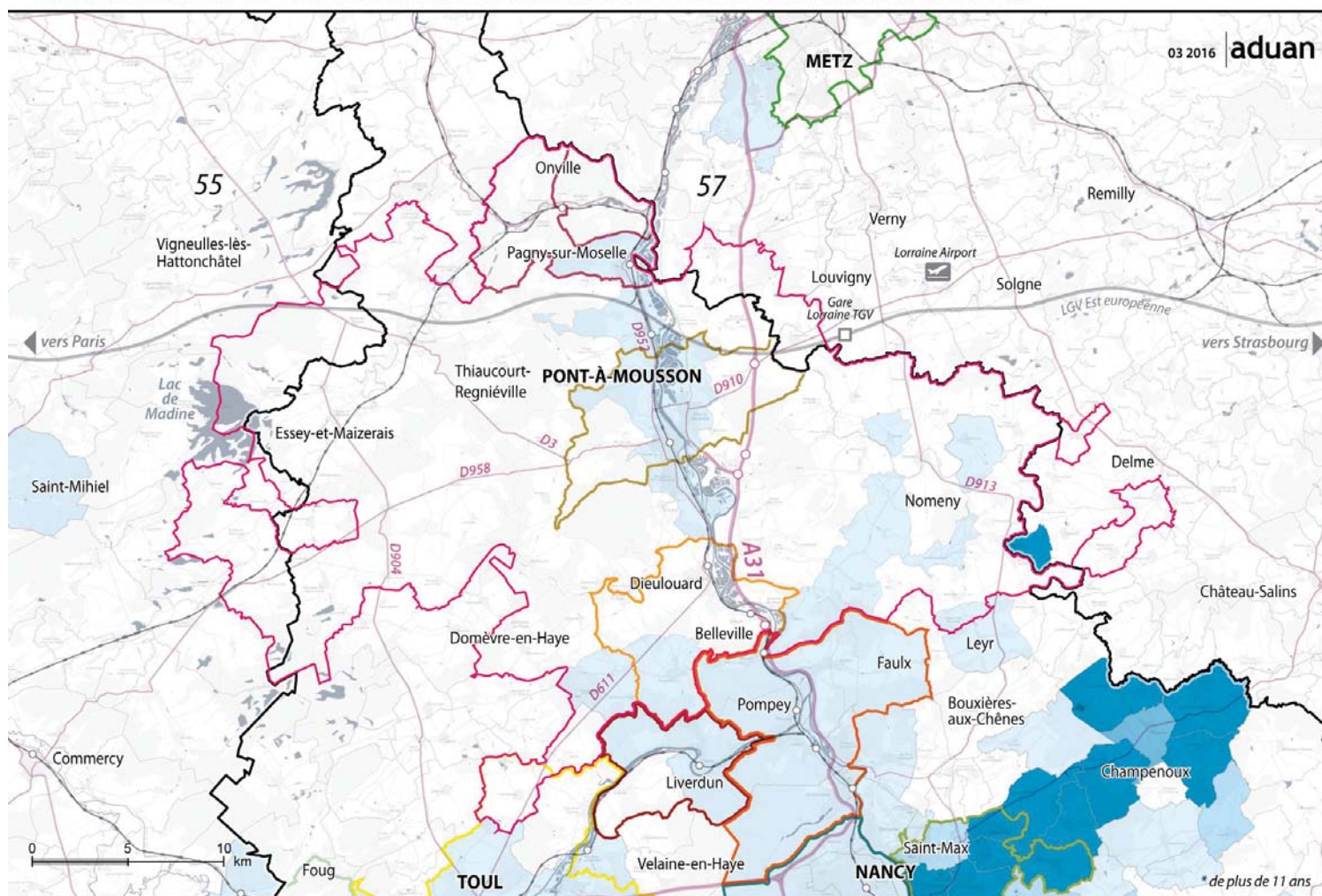
ANNEXES

Bassin de mobilités de Pont-à-Mousson | Part des actifs occupés travaillant dans la zone intense de travail de Saint-Max



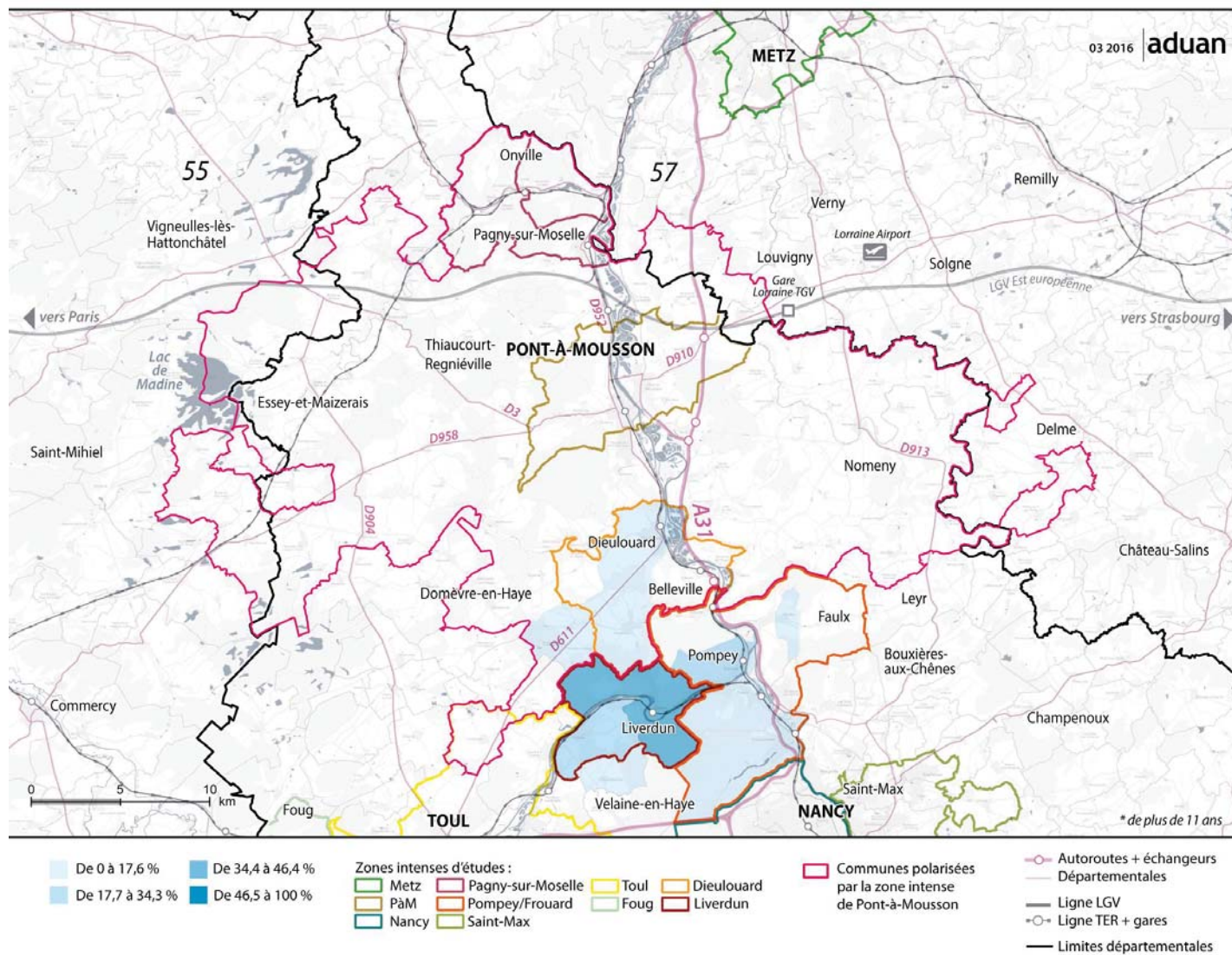
Bassin de mobilités de Pont-à-Mousson

Part des étudiants* dont le lieu d'études est situé dans la zone intense d'études de Saint-Max



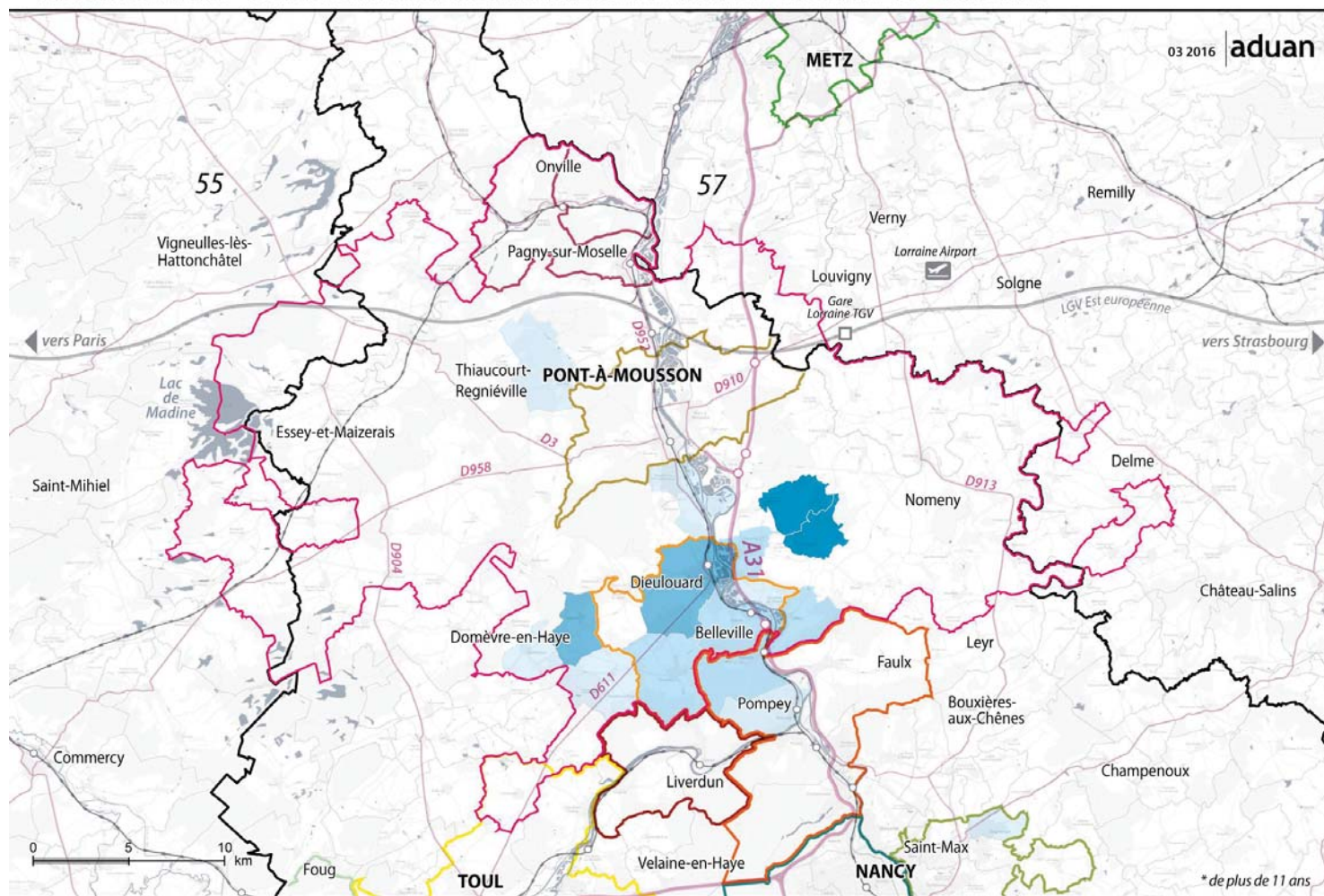
Bassin de mobilités de Pont-à-Mousson

Part des étudiants* dont le lieu d'études est situé dans la zone intense d'études de Liverdun



Bassin de mobilités de Pont-à-Mousson

Part des étudiants* dont le lieu d'études est situé dans la zone intense d'études de Dieulouard



Zones intenses d'études :



Communes polarisées par la zone intense de Pont-à-Mousson

Autoroutes + échangeurs

Départementales

Ligne LGV

Ligne TER + gares

Limites départementales

aduan
AGENCE DE DÉVELOPPEMENT
ET D'URBANISME DE L'AIRE
URBAINE NANCÉIENNE

49 Bld d'Austrasie • CS 20 516 • 54008 NANCY Cedex
Tél. : 03 83 17 42 00 • Fax : 03 83 17 42 10 • contact@aduan.fr
www.aduan.fr

Octobre 2016

Directeur de la publication : Pascal Taton / Coordination générale : Priscilla Pierre / Rédaction : Elie Guitton, Francis Hess
Cartographie : Alexandre Colin / Conception graphique : Estelle Patout / Mise en page : Valérie Dumesnil